L'Evénement
L'information est un droit
Prix 500 CFA

Méningite

Etat d'alerte

P. 6

N° 346 du 25 mars 2017
Bimensuel burkinabè paraissant le 10 et le 25 du mois

Nouveau Siège de la RTB

P. 2

Deux milliards en fumée avant démarrage

Construction de logements à Bassinko et Zaca

L'Inde rafle la mise à ses conditions exclusives

P. 15

Lutte contre le terrorisme

La bonne moisson des «Boys»

P. 11

PRIX Afrique = 750 F CFA ETRANGER = 1000 F CFA
www.evenement-bf.net

Nouveau Siège de la RTB

Deux milliards en fumée avant démarrage

L'imbroglio dans lequel l'Etat burkinabè se trouve aujourd'hui n'est rien d'autre que la prime à la mauvaise gouvernance. Une ingérence dans l'attribution du marché, des dépenses engagées pour équiper un siège dont la construction n'a pas encore commencé. Résultat, quatre (4) ans après la pose de la première pierre, la construction n'a pas commencé. L'Etat doit faire des concessions financières s'il tient à la réalisation de l'édifice.

DR

« *Le gros problème dans la construction du siège de la RTB, c'est qu'il y a eu des difficultés entre le conseil d'administration, la direction générale de la RTB et le ministre Alain Edouard Traoré à l'époque* » c'est ce que nous a confié une source qui a suivi l'évolution du dossier. Pour cette dernière, le dossier a été mal mené, il y a eu des guéguerres dans la conduite de la procédure du dossier, il y a eu ingérence dans le Conseil d'administration de la RTB. Tout cela parce que « *des gens avaient d'autres intérêts autour du projet que son aboutissement véritable* ». Comme conséquence, la construction du siège de la RTB n'a toujours pas démarré quatre (4) ans après la pause de la première pierre. Pire, l'addition est plus que salée parce que du budget initial de 7 milliards, la construction du siège nécessite aujourd'hui 16 milliards, soit une hausse de près de 130%. La Radiodiffusion télévision du Burkina Faso se retrouve donc dans un imbroglio financier où il doit trouver 9 milliards de plus pour compléter. Et le gouvernement n'a pas d'argent, nous confie notre source.

2 milliards dépensés et rien à montrer

Selon Danielle Bougaïré, directrice générale de la RTB, citée par notre confrère du *Courier Confidentiel* dans sa parution du 25 janvier 2017, il y a eu des insuffisances dans le montage du projet de construction de cette *« cité de la communication »*, qui s'inscrit dans le cadre du plan de développement de la RTB. Ce plan triennal vise à résoudre les problèmes de la RTB et devrait prendre en compte la construction du siège, des investissements mobiliers, matériels et logistiques. Selon toujours notre confrère, *« pas moins de 2 milliards de fcfa »* ont été dépensés dans le projet de construction du siège. Cette somme a servi entre autres au projet architectural et au recrutement d'un bureau d'ingénierie. Selon certaines sources, du matériel avait été acquis à l'époque pour équiper le nouveau bâtiment qui devrait être construit. Sans compter les 40 véhicules acquis par le ministre Alain Edouard Ouédraogo à l'époque (acquisition qui a défrayé la chronique à l'époque). Vraisemblablement, l'équipement acquis pour le nouveau siège de la RTB s'il n'est pas amorti, est en passe de l'être selon les explications de notre interlocuteur.

Le ministre Alain Edouard Traoré se saisit du dossier et il est compromis

Déjà mis en cause dans l'acquisition des quarante (40) véhicules qui étaient censés être échelonnée sur 3 ans, Alain Edouard Traoré a son empreinte dans le dossier de construction du siège de la radiodiffusion télévision du Burkina. C'est l'ensemble de ses éléments qui feraient l'objet de sa mise en accusation par la haute cour de justice. En effet, notre source d'information indique que le projet était en bonne voie jusqu'à ce que « *le ministre de l'information récupère la gestion de la RTB sur le plan financier et administratif* ». Ce dernier donne des instructions pour qu'on donne le maître d'ouvrage à FASO BAARA malgré l'opposition du ministre délégué du budget à l'époque (chose que nous n'avons pas pu vérifier). Cela a d'ailleurs entrainé le chamboulement à la RTB avec le *« chassing »* des dirigeants de la RTB de l'époque qui se seraient opposés à la forfaiture. C'est dans ce contexte que l'insurrection populaire est intervenue et jusqu'à aujourd'hui le projet peine à démarrer. Environ 5 milliards de fcfa restent dans les caisses pour la construction du siège. L'inflation et certains imprévus s'étant invités dans le projet, il faut désormais autour de 16 milliards de fcfa pour réaliser l'édifice. La piste probante qui serait en étude est celle d'un partenariat public-privé. Des investisseurs américains et des turcs seraient sur le coup à en croire cette source proche du dossier ■

Wend-Tin Basile SAM

Quand les affaires polluent la démocratie

Une définition caricaturale dit de la politique qu'elle est l'art d'empêcher les autres de se mêler de ce qui les regarde. Bien que cette définition puisse faire sourire, elle n'en reflète pas moins la réalité. Qu'un régime politique soit dictatorial ou démocratique, il est toujours la somme des contradictions violentes ou pacifiques faites de compromis ou de compromissions, d'intrigues ou de chausse-trappes entre deux ou plusieurs groupes sociaux antagoniques. Si en dictature ceux qui tiennent l'appareil de l'Etat y parviennent généralement par la force, gouvernent dans l'arbitraire en tenant tous les contestataires sous leur joug, en démocratie par contre, l'accession au pouvoir se fait à travers des compétitions électorales. Celles-ci, il faut en convenir, ne sont qu'une manière civilisée et pacifique qui permettent à des groupes d'hommes ayant une vision commune, et qui aspirent à la fonction de gouvernement, d'empêcher d'autres d'y parvenir. Dans cette guerre civile avec d'autres moyens qu'est la démocratie, pour reprendre l'expression de Maurice Duverger, les armes prescrites et proscrites sont connues de tous les protagonistes. La probité, le respect des lois et des bonnes mœurs y sont considérés comme des valeurs essentielles. Le protagoniste en délicatesse avec cette échelle des valeurs peut donner des verges pour se faire battre. En cette veille d'élections présidentielles en France par exemple, le paysage politique est considérablement pollué par l'indélicatesse subitement révélée de certains candidats ou de leurs proches. Suspecté d'avoir rémunéré ses deux filles pour des emplois fictifs, le socialiste Bruno LEROUX, ministre de l'intérieur et proche du candidat Manuel MACRON, a rendu le tablier. En face, François FILLON le candidat de *Les Républicains* poursuit sa campagne alors qu'il est mis en examen judiciaire dans l'affaire du *Pénélopegate*. Donné grand favori des prochaines élections présidentielles, voilà qu'éclate subitement une affaire politico-financière dans laquelle il est directement impliqué. Il est accusé d'avoir détourné des fonds publics au profit de sa famille, donc de népotisme. Sa garde-robe même fait polémique sur sa probité. La presse et ses adversaires politiques se saisissent de l'affaire, mettent en doute sa moralité et le font dégringoler dans les sondages. Pour une partie du tribunal de l'opinion, le candidat de *Les Républicains* n'est qu'un tricheur. Il a beau crié à la cabale et à la machination politique, il est mis en examen judiciaire. Mais on peut se poser des questions sur le timing de cette affaire. Pourquoi est-elle révélée à quelque trois mois seulement des élections présidentielles ? Qui a intérêt à le voir écarter de la scène politique ? La coïncidence est troublante. Mais ce n'est pas nouveau. Humilié il y a cinq ans après ses amours fugitives avec une femme de chambre à la plastique volcanique dit-on, Dominique Strauss Khan a été contraint de mettre un terme à sa carrière politique alors qu'il était donné gagnant face à Nicolas Sarkozy avant la révélation de ce secret d'alcôve. Fragilisé trois décennies plus tôt par l'affaire des diamants de Bokassa, Valéry Giscard d'Estaing est battu par François Mitterrand en 1981. Mouillé qu'il était dans le scandale de la compagnie pétrolière ELF en 2001, Roland Dumas alors président du Conseil constitutionnel, a dû se mettre en congé de l'institution. Plus chanceux ou peut-être plus retors, Jacques Chirac l'a échappé belle dans l'affaire des marchés publics truqués entre 1990 et 1997 en vue de la rénovation des lycées dans la région Ile de France et celle des emplois fictifs de la mairie de Paris. On peut alors se demander si la gestion des hautes fonctions politiques est compatible avec la vertu. A la lumière de toutes ces magouilles, on peut encore se demander si elles ne sont pas consubstantielles au système lui-même. Sous nos tropiques et dans les mêmes circonstances, les écarts de comportements de certains hommes politiques ont été récemment utilisés contre eux. Ancien allié du président sénégalais Macky Sall, Khalifa Sall, le maire de Dakar qui ne cachait plus ses ambitions présidentielles, se trouve en prison pour malversations et associations de malfaiteurs. Avant lui, Karim Wade qui nourrissait les mêmes intentions a connu le même sort. Au Niger, Hama Amadou, le principal opposant à Mahamadou Issoufou, vient d'être condamné par contumace et privé de ses droits civiques pour cinq ans à cause de son implication dans un trafic international de bébés. Dans les deux cas, les casseroles de Khalifa Sall et Hama Amadou ne sont soudainement devenues bruyantes que lorsqu'ils ont voulu être Calife à la place du Calife. Leurs partisans crient au complot et dénoncent un procès politique visant à éliminer leur champion de la scène. Auraient-ils été condamnés s'ils ne s'étaient pas, comme Icare s'envolant vers le soleil, trop approchés du ''trône'' ? Ce n'est pas certain. Ceux qui parviennent à s'y installer sont-ils eux-mêmes exempts de tout reproche ?

Ange Niazon BICABA

Envoyez nous vos courriers à jlevenement@gmail.com

DECLARATION SUR LA SITUATION SECURITAIRE AU BURKINA

Le 03 mars 2017, une attaque perpétrée à Kourfayel, à quelques encablures de Djibo, dans la province du Soum a, de nouveau, endeuillé le peuple burkinabè et tout particulièrement les familles et les proches de Salifou BADINI et de Issa TAMBOURA.

En ces moments particulièrement douloureux, le MBDHP présente ses condoléances les plus attristées aux parents et amis des victimes ainsi qu'à la grande famille enseignante du Burkina.

Cette énième attaque intervenue dans le sahel burkinabè pose un véritable défi pour le système de sécurité de notre pays. Elle révèle clairement les carences de ce système et met en exergue la nécessité d'une action politique soutenue pour rendre effectif le droit à la sécurité au profit de tous les Burkinabè, des villes comme des campagnes.

Rien que ces six (6) deniers mois, les attaques terroristes se sont multipliées dans le pays, endeuillant de nombreuses familles et plongeant des millions de burkinabè de la zone nord dans une insécurité sans précédent.

Ainsi et à titre non exhaustif :

- le 12 octobre 2016, un détachement militaire à Intangom, dans la province de l'Oudalan, a été attaqué, occasionnant la mort de quatre (04) soldats et de deux (02) civils ;
- le 12 novembre 2016, un Imam a été froidement abattu à Djibo par deux hommes armés ;
- le 16 décembre 2016, un détachement du groupement des forces anti-terroristes (GFAT) subissait une attaque à Nassoumbou (situé à 45 kilomètres de Djibo), causant la mort de douze (12) soldats ;
- dans la nuit du 1er janvier 2017, le sieur Mamoudou DICKO, a été abattu au secteur 5 de Djibo. La même nuit, Hamidou TAMBOURA, imam à Sibé, village de la commune de Tongomayel était, lui aussi assassiné lors d'une seconde attaque. ;
- le 04 février 2017, Abdoulaye DICKO, conseiller municipal du village de Soboulé dans la province du Soum et son fils ont été abattus à Yorsala, village situé à 45 km de Titao, dans la région du Nord ; les assaillants ont également blessé un enfant de cinq (05) ans du même conseiller ;
- dans la nuit du 27 au 28 février 2017, les commissariats de police et les mairies de Baraboulé et Tongomayel ainsi que la mairie de Diguel ont été attaqués avec comme bilan, un civil blessé, des motos et des bâtiments incendiés.

La récurrence de tels évènements malheureux, leur proximité dans le temps et leur extrême gravité, indiquent clairement que le sahel burkinabè échappe progressivement au contrôle de l'Etat, incapable d'y assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

Cette situation appelle, en urgence, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une véritable politique efficace de lutte contre le terrorisme et toutes les autres formes d'extrémisme violent.

Régulièrement subis par notre pays depuis plus d'une année, de tels actes odieux, surviennent dans un environnement sous régional particulièrement hostile et difficile, caractérisé par une invasion tous azimuts de la zone sahélo-saharienne par divers groupes terroristes à multiples facettes et ce malgré les «amicales» opérations Serval, Barkhane, etc., sensées nous protéger contre les djihadistes.

Trop c'est trop !

Le MBDHP tient à rappeler que la sécurité est un droit garanti par les instruments juridiques de protection des droits humains. L'Etat en est le principal garant et ne saurait déléguer sa responsabilité à des puissances étrangères. Il est donc temps que nos autorités se défassent, enfin, de cette sinistre accoutumance à des décomptes macabres de morts et de blessés, suivis de discours de circonstance et de décorations à titre posthume.

C'est pourquoi, le MBDHP :

Invite instamment le gouvernement à :

- assumer en toute responsabilité son rôle régalien de sécurisation de l'ensemble du territoire national et de protection des personnes et de leurs biens ;
- équiper les forces de défense et de sécurité en moyens nécessaires, suffisants et adéquats, en vue d'accroître leurs capacités d'investigations et d'actions ;
- veiller, dans ce contexte de lutte contre le terrorisme, à conformer les pratiques des forces de sécurité aux principes des droits humains et aux règles de l'Etat de droit ;
- Œuvrer, pour le moyen et long terme, à la conception et à la mise en œuvre d'une véritable politique de développement harmonieux et équitable de l'ensemble des régions du Burkina, à l'effet de dissiper chez les populations tout sentiment d'abandon ou de délaissement.
- **Appelle** les populations à s'organiser, suivant toutes formes légales admises, en vue de contribuer au combat patriotique contre l'insécurité dans ses diverses formes et en particulier, ces attaques terroristes qui endeuillent et traumatisent notre pays ■

NON À L'INSÉCURITÉ, SOURCE DE VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS !
OUI À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME !

Ouagadougou, le 09 mars 2017

Le Comité exécutif national

« La forme de journalisme que nous pratiquons pousse chaque jour un peu plus loin les limites de la liberté. Si nous en sommes à ce stade aujourd'hui dans notre pays au niveau des droits et des libertés, c'est aussi assurément, grâce en partie à l'audace et à la témérité de cette forme de journalisme. »

L'Evénement

MPP
L'encéphalogramme plat

Par Germain B. NAMA

A peine les rideaux baissés sur son 2ème congrès que le MPP se trouve confronté à la fronde d'une partie de sa jeunesse qui dénonce l'absence de transparence dans le choix d'un de ses représentants au bureau politique national. Il y a de la noblesse dans la démarche des jeunes qui refusent de jouer les moutons de Panurge. On ne peut en effet passer par-dessus leur coordination pour choisir leur représentant. Et suprême humiliation, sans même requérir leur avis. On peut certes leur reprocher de n'avoir pas épuisé les procédures internes. Mais qui donc est fondé à le faire quand la direction du parti est le premier à bafouer les procédures dont elle est pourtant garante. Le poisson dit-on pourrit par la tête et c'est une belle leçon administrée à la haute hiérarchie du parti qui doit vite changer le fusil d'épaule.

On peut cependant regretter de la part de ces jeunes de ne pas faire preuve de la même promptitude quand il s'agit de défendre le parti et ses acquis. A un moment où le Burkina tout entier vit dans une atmosphère de grisou, où la morosité empoisonne les esprits, le rôle de la jeunesse d'un parti au pouvoir est de redonner l'espoir, de montrer sur la base d'indicateurs, que le futur sera meilleur, d'inviter par conséquent à plus de persévérance dans l'effort au travail, en donnant soi-même l'exemple, de tremper la vigilance des camarades pour les mettre en capacité de faire face à l'adversité, de surmonter en particulier toutes les contraintes qui gênent l'atteinte des objectifs du parti.

« Si on n'oriente pas les jeunes sur les vraies questions afin de les amener à y investir à la fois leur esprit critique et leur énergie transformatrice, on fera le lit de l'opportunisme triomphant dont on mesure à présent les conséquences catastrophiques. »

Dans les documents présentés au congrès, il y a assurément des éléments susceptibles de faire l'objet d'un débat public fructueux. En matière de Finances publiques, on note un effort significatif dans le recouvrement des recettes: 1410 milliards en 2016 soit 10,2% de mieux qu'en 2015. Sur le front de la Santé publique, 2471 nouveaux agents recrutés en 2016 soit 433 médecins généralistes, 47 pharmaciens généralistes et 1767 paramédicaux. A titre indicatif, le ministère de la santé comptait 702 médecins généralistes au moment des recrutements. Chaque centre hospitalier régional dispose aujourd'hui d'au moins deux gynécologues obstétriciens et deux cardiologues. Il n'y a pas si longtemps, seuls Ouaga et Bobo disposaient de médecins cardiologues. En matière de formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion des jeunes, les statistiques indiquent 5609 jeunes formés à des métiers du genre : mécanique auto, menuiserie, couture, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie. Par ailleurs 3519 jeunes sans emploi détenteurs de diplômes bac et plus sont recrutés pour combler les déficits d'enseignants dans le post-primaire et secondaire. Concernant les concours classiques organisés par la fonction publique, ils ont permis de recruter 10 996 agents sur concours directs et 3000 sur mesures nouvelles. 2333 projets de jeunes ont par ailleurs été financés. D'autres mesures génératrices d'emplois ont été prises tant en matière de protection sociale que dans les secteurs de l'agriculture ou encore de l'éducation où 14 000 emplois directs ont été créés en 2016. Nous concluons sur la série des statistiques par l'importante question de l'accès à l'eau potable. Entre forages réalisés et réhabilités, systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés et bornes fontaines, l'objectif de 1500 forages aura été atteint en 8 mois. La promesse présidentielle de zéro corvée d'eau à l'horizon 2020 ne peut être considérée comme une utopie si le cap est maintenu. Certes, c'est peut être une goutte d'eau dans la mer mais à titre comparatif et sur la courbe historique des performances nationales, la progression pourrait être exhibée comme un trophée de guerre.

Si nous avons cru bon de récapituler ces chiffres, c'est pour dire qu'il y a matière à nourrir utilement le débat public du point de vue de leur justesse, de la qualité des performances et de la pertinence des choix opérés sous l'angle de l'intérêt général. En termes de redevabilité. Leur présentation pourrait être affinée à travers une plateforme électronique, avec des indications pertinentes permettant un suivi citoyen. Si on n'oriente pas les jeunes sur les vraies questions afin de les amener à y investir à la fois leur esprit critique et leur énergie transformatrice, on continuera de faire le lit de l'opportunisme triomphant dont on mesure à présent les conséquences catastrophiques. Aujourd'hui ce sont les jeunes MPP qui sont sur la sellette. Demain, c'est la colonne vertébrale du parti c'est-à-dire les cadres qui pourraient entrer dans la danse. Et si rien n'est fait ce sera ho lala !

L'Evénement
L'information est un droit
N°0571/MIJ/CA-TGI/OUA/P.F
01 B.P 1860 Ouagadougou 01
Télé/fax (226) 25 37 33 03
E-mail : jlevenement@gmail.com
www.evenement-bf.net
- Burkina Faso -
Edité par la S.A.R.L
L'Evénement
ISSN 0796-6970

Directeur de publication
Germain Bitiou NAMA
Tél. : (226) 70 24 26 51

Rédacteur en chef
Basidou KINDA
Tél. : (226) 71 37 69 25
(226) 25 37 33 03

Secrétaire général de rédaction
Gaston Bonheur SAWADOGO
(226) 25 47 80 72
78 95 22 00

Mise en page
Hervé M. Evariste OUEDRAOGO
Tél. : (226) 78 23 01 73

Impression :
Impricolor
Tél. : (226) 25 34 21 06

Silence !
Le CDP se réveille

L'Evénement

Ce samedi 25 mars 2017, la commission ad hoc chargée de la réorganisation et de la relance du Congrès pour la Démocratie et le Progrès était face à la presse. L'ex majorité annonce des opérations visant la refondation et la reconstitution du parti depuis la base.

A la conférence de presse, les militants échangeaient de larges sourires et un visage radieux comme pour faire preuve d'un certain stoïcisme au regard des difficultés de toutes sortes que le parti traverse. En réalité, ce ne sont pas de simples militants qui sont là. Ils sont soit coordonnateurs soit membres d'organes dirigeants du parti. C'est le président de la commission ad hoc, Léonce Koné, qui livre le discours déclinant le lancement du processus de renouvellement des « structures géographiques » du CDP. Il a particulièrement insisté sur un certain nombre de valeurs qui doivent guider l'opération de refondation. Il s'agit d'abord du principe de l'inclusion et du rassemblement. Au-delà des ténors présents à cette rencontre, Léonce Koné étend son exhortation à « *toutes les forces vives du parti, à tous les militants qui continuent à revendiquer leur appartenance au CDP et qui souhaitent démontrer leur fidélité, leur loyauté, leur engagement en participant activement à sa reconstruction».*

Mais il prévient qu'il ne s'agit pas d'être naïf en acceptant dans leurs rangs des personnes dont ils ont de bonnes raisons de douter de leur loyauté et de leur sincérité. Il invite alors à la prudence et au bon sens. Ensuite, il recommande un esprit de consensus, le dialogue et la persuasion comme moyens d'action à son assistance. Enfin, Léonce Koné s'est attardé sur la décentralisation du processus de renouvellement. Pour lui, l'opération de réorganisation des structures doit être conduite à la base, de bout en bout, sans interférence intempestive de la part des organes ou personnes situés à un niveau supérieur du parti. Il précise dans la foulée que ce sont les militants des villages et des secteurs qui désigneront les membres de bureau de leurs comités de base. Idem pour les sous sections départementales et les sections provinciales. A ce sujet, Léonce précise que c'est seulement en l'absence de consensus que le choix des membres des organes sera soumis à l'appréciation de l'instance supérieure de la commission.
Avant de décliner ces stratégies et ces principes, Léonce Koné n'a pas manqué de rappeler le martyr de toute nature dont le parti et des militants ont souffert et continuent de souffrir. Il a aussi déploré l'éloignement du pays aux normes d'un Etat de droit ■

Hamidou TRAORE

Lucarne citoyenne

Cimasso
Le masque est tombé !

On soupçonnait sa connivence avec le lobby des cimentiers. Il vient d'en donner la preuve. Malgré la polémique sur le site d'implantation de CIMASSO, le gouvernement avait procédé à la pose de la première pierre de l'usine. Les protestations des OSC de la ville de Bobo s'appuyaient sur les craintes et mises en garde de spécialistes de l'environnement sur les risques de pollution de la nappe phréatique. Devant cette vague de contestations, le gouvernement avait mis en place un groupe d'experts (des universitaires) chargé de donner un avis technique. Les conclusions du rapport d'experts non publiées sont cependant sans appel : *« les risques de pollution des sols, de l'air et des ressources en eaux par l'implantation de l'usine sont réels ».* Un gouvernement sérieux aurait fait, à partir de ce moment-là, prévaloir le principe de précaution, en déplaçant le site de l'usine. Mais non ! Comme le deal était probablement consommé, il a recouru à un *« blanc de service»* qui vient de lui délivrer une contre-expertise sans doute convenue. Tout ça pour permettre au lobby cimentier d'engranger le maximum de profits sur le dos des populations de Sya désormais exposées aux risques de diverses pollutions ■

Diplomatie tous azimuts

Qu'est ce qui fait courir nos hauts responsables au-delà de nos frontières ? Le président du Faso à peine rentré du Maroc est reparti pour Berlin en visite officielle. De son côté, le président de l'Assemblée nationale est parti dès la clôture du 2ème congrès en Suisse où il devait séjourner pendant une dizaine de jours. Serait-ce le retour de la diplomatie de développement qui avait fait un temps les beaux jours de notre diplomatie ? Il y a nécessité absolue de communiquer sur les multiples sorties de nos responsables car on veut savoir ce que ça rapporte. Simple question de citoyenneté. Nous voulons savoir si nos ressources modiques ne servent pas au farniente de ceux qui nous gouvernent. Les timoniers et pères fondateurs du Gondwana nous ont tellement habitués à cela qu'il nous faut aiguiser la vigilance si nous voulons éviter une nouvelle *« garangose ».* Quand on est pauvre comme nous le sommes, le moindre déplacement doit être jaugé à l'aune du principe perte et profit. D'accord ?

Haute cour de justice
Que deviennent les assises annoncées ?

Le procureur général Armand Ouédraogo a-t-il parlé trop vite ? Il avait en effet annoncé que le procès des ministres du dernier gouvernement de Blaise Compaoré allait s'ouvrir courant mars. Il avait même laissé entrevoir qu'il pourrait s'ouvrir dans la première quinzaine dudit mois. Nous voilà à la fin du mois de mars et il n'y a rien. Pire, du côté du parquet général de la Haute cour, c'est silence radio. Cependant selon une source introduite, le retard est causé par un rebondissement dans le dossier. On avait annoncé qu'un prévenu, le nommé Salif Ouédraogo, ancien ministre de l'Environnement était aux abonnés absents. Mais voici que depuis cette annonce, l'intéressé est sorti du bois pour clamer qu'il n'a pas quitté le Burkina et qu'il n'a même jamais été convoqué. Il a donc fallu relancer la procédure le concernant, ce qui a pour conséquence de retarder les choses. Mais pourquoi ne pas avoir communiqué sur la question ? Toujours selon la même source, l'on est un peu gêné côté Haute cour de devoir servir des explications à l'opinion publique quand on ne peut pas dans le même temps lui communiquer une date ferme et irrévocable pour l'ouverture du procès. Voilà. Quand on n'a rien à dire ou pas grand-chose, il vaut mieux se taire dit l'adage !

Les Réseaux Sociaux

Ce ne sont pas un espace d'impunité

DR

Créer pour mettre en relation, instaurer le dialogue et la proximité entre les individus, les réseaux sont aujourd'hui utilisés pour relayer le mensonge, la délation, le dénigrement. Une situation préoccupante. Au Burkina Faso, le ministère de la communication a décidé de prendre le taureau par les cornes en organisant une conférence publique le jeudi 23 mars 2017 à Ouagadougou.

Facebook et les autres réseaux sociaux, à force d'intégrer les habitudes quotidiennes des individus, deviennent de plus en plus un danger public. Au Burkina Faso par exemple, le Tribunal de grande instance (TGI) a commis des faits de diffamation contre des individus ou des institutions par des internautes par le biais du réseau social Facebook. Des condamnations y ont été prononcées. On peut citer l'affaire Alassane Traoré, dit « Roga-Roga » à Ouahigouya ou encore le très récent cas Naïm Touré. Les réseaux sociaux deviennent donc agaçants. L'anonymat des internautes, la recherche du sensationnel et la volonté de manipuler l'opinion font ombrage à l'intérêt pour la vérité. Si bien que « *certains considèrent les réseaux sociaux comme des lieux d'impunité se servent des individus mal intentionnés pour dénigrer ou diffamer pour assouvir certains desseins inavoués* » à en croire Rémis Fulgance Dandjinou Ministre de la communication et des relations avec le parlement, qui a prononcé le discours d'ouverture de la conférence publique. Vu la recrudescence de l'« incivisme numérique » le département ministériel de la communication a organisé la conférence publique autour du thème « *réseaux sociaux, pouls de l'opinion publique ou créneaux de non droit ?* ». En effet, les avantages des réseaux sociaux ne doivent pas occulter la possibilité qu'ils donnent aux utilisateurs mal intentionnés de publier tout et du n'importe quoi. C'est pourquoi de l'avis du ministre de la communication, cette conférence se veut d'*« être un canal d'interpellation pour les populations notamment les utilisateurs de ces plateformes sur leur responsabilité à préserver leur vie privé et à se préserver de poser des actes sur le net qui peuvent leur préjudiciable ou préjudiciable à d'autres* ». Tout en se réjouissant du fait que les réseaux sociaux soient au cœur de la croissance de notre pays notamment dans le domaine de la redevabilité du gouvernement en matière de la liberté d'expression le ministre Dandjinou pensent que les récentes actions judiciaires devraient nous interpeller sur le respect d'un minimum de précautions face à ces réseaux dont l'élément principal est la spontanéité, l'accessibilité et l'interactivité.

Pour le ministre de la communication, il n'est pas rare de voir des citoyens se substituer aux journalistes, qui sont pour autant des professionnels de l'information. C'est pourquoi il recommande aux internautes un usage efficient de ces canaux de communication afin d'éviter de porter préjudices à soi-même et à autrui ■

Wend-Tin Basile SAM

Avis aux lecteurs

Chèrs lecteurs,
Votre journal, L'Evénément change de courriel pour vous permettre de mieux réagir et de fluidifier les échanges avec lui.
Désormais donc, contactez nous à :
jlevenement@gmail.com

Vous le savez, aussi trouverez-vous sur la toile, notre site internet au :
www.evenement-bf.net

L'Evénement, l'information est un droit !

Terrorisme au Sahel

En attendant d'avoir Malam Dicko

L'Evénement

Par Basidou KINDA

Les dates du 22 au 23 mars au Burkina entreront dans l'histoire en ce qu'elles marquent un tournant important et peut être même décisif dans la lutte contre l'extrémisme violent. Harouna Dicko, réputé être à l'origine de plusieurs attaques terroristes dans le Sahel est abattu par les forces de défense et de sécurité. Dix-huit autres personnes suspectées pour les mêmes raisons sont arrêtées au cours de la même opération par les *boys*, pour reprendre l'expression affectionnée par Michel Kafando. Le butin est considérable d'autant que Harouna Dicko était un pilier essentiel de Malam Ibrahim Dicko, le père du groupe terroriste Ansaroul Islam. Il y a alors de quoi se réjouir car cette opération donne de l'espoir en nos capacités à faire face à la situation. Surtout après les propos peu rassurants du chef d'Etat-major général des armées, Gal Oumarou Sadou tenus au sujet de Malam Ibrahim Dicko et qui avaient laissé le peuple dubitatif. Nous avons gagné une bataille d'étape et pas encore la guerre. Le cerveau, la matière grise de cette nébuleuse sahélienne court toujours.

« Chacun doit s'interroger et en particulier nos dirigeants sur sa responsabilité dans la montée du terrorisme au Nord. »

Le ministre de la sécurité, Simon Compaoré a affirmé une chose importante: *« ces gens-là (les extrémistes) ont les moyens pour corrompre la population en tirant profit de la pauvreté dans laquelle elle vit ».* On ne peut qu'être d'accord avec monsieur le ministre mais chacun doit s'interroger et en particulier nos dirigeants sur sa responsabilité dans la montée du terrorisme au Nord. Rappelons-nous la répression barbare infligée aux jeunes de Djibo, province du Soum dont est issu Malam Ibrahim Dicko, en septembre 2014 pour avoir simplement revendiqué le bitumage de la route Kongoussi-Djibo dont l'état dégradé avait coupé la province de la capitale Ouagadougou. Voici ce que nous écrivions à l'époque : « Le marché de Djibo est connu, internationalement comme l'un des plus importants de la sous-région pour le bétail. Des commerçants viennent de tous les pays limitrophes pour acheter les animaux. Chaque jour de marché, à Djibo, ce sont des centaines de millions de francs cfa qui sont brassés. Mais hélas cela n'a pas encore rejailli ni sur la ville ni sur les habitants. Un marché de bétail a certes été construit avec l'aide de la coopération internationale, mais le secteur reste largement sous organisé. La mairie, dirigée par une équipe sans vision, est heureuse des subsides tirés du marché. Elle ne cherche visiblement pas plus. Il reste maintenant le gros de la population, constituée en majorité de jeunes sans emploi et sans perspective d'avenir. La ville de Djibo et toute la région continuent de végéter comme au temps des explorateurs français. Bien évidemment il y a eu un début d'électrification et une desserte en eau courante. Mais vraiment de nom. Passés les deux mois d'hivernage, les robinets ne servent plus à rien. Les femmes veillent aux bornes fontaines pour revenir avec quelques bidons jaunes d'un liquide qui a seulement le nom de l'eau. Sans voie d'accès de qualité acceptable, il n'y a pas évidemment de possibilité de développement. Sans développement il n'y a pas d'opportunité de travail. Comme à Gaza donc (en Palestine, mais la guerre en moins) les populations de Djibo sont claustrés sur un territoire hostile. Le marché, la seule infrastructure génératrice de revenus, ouvrent ses portes tous les trois jours pour permettre la débrouille. La mine d'Inata, les populations en entendent parler (…). Alors quand vient l'hivernage, la province devient inaccessible. L'absence de bonne route freine la tenue du marché. On ne peut plus se débrouiller. C'est donc le vrai Gaza, pendant près de trois mois. Les jeunes désespérés organisent régulièrement *« l'intifada »* depuis trois ans. Ils ne sont pas écoutés. La réponse des autorités, la corruption des meneurs (comme en 2011) ou la répression comme ce fut le cas à la révolte du début de ce mois de septembre 2014. (…) »

Ce sont ces frustrations ressassées de la jeunesse qui ont été récupérées par Malam Ibrahim Dicko. Il serait illusoire de croire qu'on pourra vaincre la pieuvre de l'extrémisme violent sans s'attaquer au terreau qui le nourrit ■

Méningite

Les services sanitaires en état d'alerte

Le Burkina n'est pas à l'abri d'une épidémie de méningite. Les cas se chiffrent à des centaines. Certaines régions du pays sont entrées en état d'alerte mais en sont ressorties. Toutefois le ministère de la santé se dit vigilant.

768 cas de méningite avec un taux de décès de 7,9 % ont été déclarés au Burkina à la période située entre le 06 et le 12 mars 2017 selon Dr Wilfred Brice Bicaba, directeur de la lutte contre la maladie. Certaines zones ont été placées sous état d'alerte. Il s'agit de Batié, Titao, Gaoua, Diébougou. Le seuil d'alerte est de 5 cas pour 100 000 habitants. Toutefois, le docteur Bicaba précise que le Burkina n'a pas atteint le seuil épidémique qui est de 10 cas pour 100 000 habitants. Mais avec son équipe, ils sont déjà à pied d'œuvre pour contrecarrer une éventuelle épidémie.

D'ores et déjà, la première phase du plan d'actions de riposte du ministère de la santé contre la méningite est déjà en branle. *« Nos agents de santé ont été formés pour faire face à la question et sont en état d'alerte »* déclare docteur Bicaba. Il s'agit du plan couvrant la période pré épidémique. Cette période consistant à détecter les cas qui surviennent, les agents de santé ont reçu des directives par rapport à cette phase. De façon concrète, ils vont faire la ponction lombaire (une des vertèbres du bas du dos situées juste avant le sacrum). Selon toute vraisemblance, le ministère a mis à la disposition des CSPS des tubes pour recevoir les liquides céphalo rachidiens. Ces liquides seront ensuite acheminés vers le laboratoire pour analyse. A ce stade, des réactifs ont été mis à la disposition des laboratoires. A la suite des analyses, lorsque la présence de la méningite est confirmée ou pas, il y a un autre lot d'échantillons prélevés et envoyé dans 5 autres différents laboratoires de référence pour examen à la biologie moléculaire. La prise en charge étant entièrement gratuite a précisé le docteur : *« C'est une maladie qui peut être épidemiogène. La prise en charge est gratuite. Pour cela, nous avons mis des médicaments à la disposition des différentes formations sanitaires ».*

Mais quelle est la situation dans nos formations sanitaires ? A la pédiatrie Charles de Gaules, nous avons rencontré un médecin pédiatre, qui s'est montré très hésitant à se confier à notre micro. *« Bien que vous ayez juste trois questions à me poser, je ne peux pas répondre comme ça. Je sais que vous voulez confronter ce que je vais vous dire à ce que vous avez recueilli comme informations à la Direction Nationale de Lutte contre la Maladie. Si je vous dis par exemple qu'il n'y a pas de kits, j'aurai des problèmes. Le ministre va appeler ma patronne et ma patronne va m'appeler. Je protège juste mon chapeau. Je ne peux pas me permettre de dire des choses qui ne sont pas en accord avec les informations reçues à la DLM ou de donner des informations qui entraîneront des remous sociaux. Toute vérité n'est pas bonne à dire. Donnez-moi plus de temps ».* On l'aura compris, la communication sur la question est sous contrôle. Dans la soirée, ils nous reviennent et livrent les réponses à nos questions. Dans cet hôpital, le service des maladies infectieuses a déclaré du 1er janvier au 23 mars trois cas de méningite dont 1 cas à pneumocoque, 1 cas à Haemophilus influenzae b, 1 cas à Salmonelle (bactérie infectieuse qui se transmet par certains aliments) du groupe B. Quant à la prise en charge médicale des patients elle est assurée par les antibiotiques, les médicaments de la fièvre (antipyrétiques), les corticoïdes, les solutés. Que dire des mesures d'accompagnements mises à la disposition de l'hôpital pédiatrique par le ministère? La réponse est toute simple : les médicaments sont disponibles à l'hôpital et donnés gratuitement à aux malades de méningite.

Un vaccin prévu pour la phase épidémique

Une campagne de vaccination de riposte est prévue en cas d'épidémie a rassuré Dr Brice Bicaba. Pour ce faire un stock tampon de vaccin est déjà disponible. Si nous entrons en phase épidémique, explique-t-il le pays écrira à l'OMS qui à son tour adressera une demande a l'Instance de Coordination de Vaccination au niveau international. Cette instance réagira en fonction de la disponibilité des vaccins. Le Burkina pour sa part a un stock tampon de vaccin. Si une épidémie survient quelque part, le ministère est à même de réagir avant que l'aide de l'OMS arrive.

Les autres mesures pendant la phase épidémique consisteront à accentuer la surveillance épidémiologique , à offrir plus de capacités de diagnostic biologique , à améliorer la qualité de la prise en charge des cas, de même que la communication en matière de lutte contre la maladie et enfin à coordonner des activités en relation avec la lutte contre le mal.

MenAfriVac

Le vaccin MenAfriVac fait partie du Programme élargi de vaccination (PEV) au Burkina Faso depuis le 6 mars 2017. C'est un vaccin qui permet de lutter efficacement contre la méningite à méningocoque A, très épidémiogène selon le Dr Brice Bicaba. Le vaccin concerne les enfants de 15 à 18 mois et a une durée de protection de 10 ans. Son efficacité prouvée en 2010 lors de la grande épidémie qui a fait 25000 cas et prêt de 5000 décès, le Burkina a décidé de l'introduire dans le programme élargi de vaccination.

«Depuis que la campagne a été faite, il n'y a eu que 4 cas de méningite à méningocoque A répertoriés dont 1 seul avait reçu le vaccin » s'est réjoui le Dr. Avec le MenAfriVac, le ministère de la Santé envisage pour les trois années à venir couvrir respectivement 70%, 90% et enfin 100% des enfants ■

Assita SANOU

Burkina24

Le ministre de la Santé, Pr Nicolas Méda, a procédé le 6 mars dernier au lancement officiel du vaccin MenAfriVac contre la méningite à méningocoque A au profit des enfants de 15 mois

Petit rappel sur la méningite

Le Burkina est situé dans la ceinture méningitique qui s'étend depuis l'Ethiopie à l'est jusqu'au Sénégal à l'ouest en passant par le nord le Sahara et au sud, la forêt tropicale. Il y a des cas de méningite qui sévissent sous le mode endémo épidémique, ce qui veut dire que la maladie sévit toute l'année mais parfois avec des piques épidémiques**.** Par conséquent, le pays n'est pas à l'abri des épidémies.

La méningite est due à l'inflammation des méninges. Elle est causée par trois principaux germes. Il s'agit du méningocoque, l'Hib et le pneumocoque. Selon le directeur de la lutte contre la maladie, Dr Brice Wilfried Bicaba, le méningocoque (A, C, X, Y et W) est le germe le plus préoccupant parce qu'il peut causer de grosses épidémies. En effet, elle est toujours la première cause de mortalité au Burkina parmi les maladies à potentiel épidémique.

La méningite est contagieuse et les enfants en sont les plus touchés. Elle se propage par voie aérienne surtout pendant la période de l'harmattan. Quand on respire les germes de la maladie et que les conditions sont favorables à son éclosion, elle s'installe. **Ses signes sont : maux de tête, forte fièvre d'apparition brutale, raideur du coup accompagnée de douleur, vomissements, le bombement des fontanelles (chacune des six zones membraneuses situées entre les os du crâne du nouveau-né, qui s'ossifient progressivement pendant les deux premières années de la vie) chez les nourrissons et irritation entrainant des pleurs incessants.** Il faut dès lors emmener *« le cas suspect de méningite »* au centre de santé le plus proche. Il est déconseillé de faire de l'auto médication. Pour réduire les risques de contagion de la maladie, il faut éviter autant que possible de s'exposer ou d'exposer les enfants à la poussière, éviter que les muqueuses nasales ne se dessèchent en y mettant du beurre de karité, soigner précocement toute maladie liée aux voies respiratoires et à la gorge et se faire vacciner si le vaccin est disponible ■

A S

2E Congrès Ordinaire du MPP

Le parti requinqué saura-t-il faire face à ses défis ?

Par Germain B. NAMA

Les lampions se sont éteints sur le 2ème congrès ordinaire du MPP et les 4204 délégués ont rejoint leurs structures, avec la conscience d'avoir travaillé à mettre le parti en orbite afin qu'il soit en mesure d'affronter ses nombreux défis. Pour les relever, le nombre de militants fut-il important ne suffira pas. Encore faut-il que ces derniers soient conscients de la responsabilité qui leur échoit. Le congrès a abordé toutes les grandes préoccupations nationales à travers les commissions Thème, Vie du parti, Bilan des élections et Perspectives. Des recommandations ont été prises, à charge pour la structure exécutive (BEN) de les opérationnaliser.

L'Evénement

On est passé rapidement sur les victoires du parti aux élections générales. Pour un parti qui n'avait à l'époque que deux ans d'existence, les résultats sont très appréciables. Jugez-en : Roch Marc Christian Kaboré, président du MPP a été élu au premier tour du scrutin qui en compte deux, avec un score de 53, 49%. Aux élections municipales, le MPP a raflé 11208 sièges sur les 19152 qui étaient en compétition, ce qui lui a permis de prendre le contrôle de 272 exécutifs communaux sur les 360. Projetée au niveau régional, la victoire MPP aux municipales donne 11 exécutifs régionaux sur 13. C'est aux législatives que la performance du parti peut être considérée comme moyenne avec 55 sièges sur 127. C'est donc une domination incontestable que ce parti exerce sur la vie nationale.

Mais à l'exercice du pouvoir, le MPP se rend compte que les choses sont loin d'être simples. Le contexte sécuritaire s'est soudainement dégradé obligeant le pouvoir à revoir ses priorités. Le front social connaît une ébullition sans précédent et l'économie nationale tarde à redémarrer au point que les attentes sociales se sont progressivement transformées en scepticisme voire en révoltes. A l'interne, le parti doit faire face à la grogne des militants mécontents de ne pas profiter des retombées positives des sacrifices qu'ils ont consentis. Nombreux ont le sentiment d'avoir servi de marche pied pour assouvir les ambitions de quelques-uns. Le 2ème congrès s'est donc tenu dans un climat délétère, par ailleurs exacerbé par les rivalités entre réseaux clientélistes constitués autour des **RSS.** Malgré cela et peut être à cause de cela, le MPP a semblé trouver les ressources nécessaires pour réaliser le sursaut et sauver les meubles.

Quelques acquis du congrès

L'acquis le plus remarquable est celui d'avoir réussi à sauver l'unité du parti. Alors qu'on s'orientait vers la polarisation des divergences autour de la question de la reconfiguration des organes dirigeants, en particulier le bureau exécutif national que certains voulaient voir disparaître au profit d'un secrétariat exécutif national (expression de la lutte des tendances), le premier responsable du parti d'alors, Roch Marc Christian Kaboré qui a sans doute pris la mesure du risque d'un affrontement fratricide, a joué d'un artifice qui a consisté à maintenir le BEN et à lui adjoindre un secrétariat. Celui-ci sera en charge de l'opérationnalisation des décisions prises au niveau des instances supérieures. Il faut noter que la commission Vie du parti qui avait en charge la question n'avait pas pu en dégager un consensus en son sein.

Autre acquis important du congrès, c'est l'entrée en force des jeunes et des femmes dans la plus haute hiérarchie du parti (BPN et BEN). La pression des jeunes était en effet forte ces derniers temps. Ils estiment que le moment est venu d'entrer en responsabilité d'autant qu'ils ont fait la preuve de leur combattivité et de leur sens du sacrifice à des étapes importantes de la vie du pays, notamment pendant l'insurrection et la résistance au putsch du 16 septembre 2015. C'est maintenant chose faite. Mais ce n'est pas fini. Ils entendent jouer davantage de rôle non seulement dans les organes électifs nationaux, communaux et régionaux mais aussi au sein de l'appareil de l'Etat. On voit là la manifestation du conflit générationnel qui traverse tous les partis et qui est particulièrement âpre au niveau du MPP. C'est une tendance montante qui fera parler d'elle les mois à venir. Rappelons rapidement quelques autres percées comme l'intégration des secteurs structurés et les mouvements ouvriers dans les organes du parti et la prise en compte de la question centrale de la formation des cadres. La formation est en effet un nœud gordien surtout dans une organisation politique qui se veut social-démocrate. C'est d'elle que dépend à la fois les succès populaires des partis mais aussi en ce qui concerne un parti au pouvoir, la réussite de la mise en œuvre de son programme. Le rapport sur le thème mentionne du reste à cet effet qu' *« une mise en œuvre réussie du programme présidentiel requiert un engagement total du parti et de ses militants aux côtés du gouvernement »*. D'où l'importance de la formation politique visant à tremper les militants en vue de les aguerrir dans les combats politiques mais aussi de l'information, afin qu'ils soient en mesure d'être de bons propagandistes des succès engrangés dans l'exercice du pouvoir. Sur ce point, la Commission Thème aura largement relayé les succès d'étape de la mise en œuvre du programme gouvernemental. De quoi réarmer les militants MPP face au pessimisme ambiant

Trois défis à relever

Malgré les succès engrangés au cours du congrès, le MPP n'est pas pour autant sorti de la zone de turbulence. L'une des questions sur laquelle, il devrait continuer de travailler avec persévérance, c'est la question de son unité. Nombre de militants n'ont pas compris que c'est par la force des choses que leur parti est né avec trois pieds. Vous supprimez un des pieds, le handicap s'installe et vous avez un parti qui clopine. Les trois têtes du pouvoir s'interdisent pour le moment de communiquer là-dessus mais c'est un secret de polichinelle. La bataille de coulisses est âpre et sauvage parce que ne reposant sur aucun principe. Au nom d'intérêts personnels, certains sont devenus de vulgaires marchands d'arguments régionalistes voire même ethnicistes. Des pyromanes qui jonglent avec des braises, tant pis si le pays peut prendre feu à cause de leurs turpitudes. Voilà le mal que le MPP doit éradiquer. Pour ces esprits malfaisants, l'unité retrouvée à l'occasion du congrès est un simple répit. Ils reprendront du service à la moindre occasion.

Deuxième défi à relever, c'est celui de la démocratisation des modes électifs au sein du parti. Pas de critère défini, pas de procédure réellement démocratique. Du BEN au BPN, c'est l'opacité sur toute la ligne dans la désignation de ses membres. C'était l'objet du délit avec le CDP et il faut avouer que la pratique actuelle au sein du MPP n'est guère différente. Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, il faut s'attendre, si rien n'est fait, à ce que ça pète un jour. Les militants du MPP ont le droit de choisir leurs dirigeants et il faut définir des critères et des procédures qui leur permettent de le faire.

Enfin le troisième défi c'est celui de l'ancrage de la culture républicaine. Les militants du MPP doivent avoir une bonne connaissance des institutions républicaines et de la question de la séparation des pouvoirs. En démocratie, le gouvernement gouverne et le parlement contrôle son action. Ce principe doit pouvoir s'appliquer au Burkina conformément au vœu de nombreux Burkinabè. Ces derniers ne veulent plus d'un parlement *« caisse de résonance »* du gouvernement. Mais dans la pratique, ça coince quand le parlement veut jouer son rôle. C'est la conséquence de la culture ***nabale*** dans laquelle nous avons été baignés, particulièrement sous la 4ème république. C'est une tare pernicieuse qui dévoie le contenu républicain de nos institutions démocratiques. Avis au chat noir du Nayala et à son colistier Djedjouma Sessouma qui ont en charge la formation politique et civique. Mais la question dépasse le cadre du MPP. C'est une question nationale qui incombe aussi aux organisations civiques et des droits de l'homme.

Risque de dédoublement du gouvernement par le BEN

A quoi rime l'entrée massive des membres du gouvernement au BEN ? Ils sont près d'une dizaine à y occuper des postes. Déjà qu'ils sont pris par la gestion quotidienne de leur ministère, il y a de sérieux risques à transformer le BEN en porte-voix du gouvernement et à reléguer au second plan le rôle de relais qui devrait être celui du BEN. Sans doute cela peut relever aussi du souci du gouvernement de rester le plus près possible du parti. Mais l'expérience montre que qui trop embrasse mal étreint ! Il faut donc faire attention aux lourdeurs inévitables qui découlent de ce type d'attelage. Le MPP est un parti de gouvernement qui regorge de cadres suffisamment avertis pour occuper les postes tenus par les ministres au sein du parti.

Autre élément à surveiller, c'est le management des quatre mousquetaires commis à l'animation du secrétariat exécutif national. L'environnement polémique qui a donné naissance à cet organe entraine forcément des suspicions. Nombre d'observateurs attendent de les voir à l'œuvre pour apprécier.

Le peuple a placé le destin de notre pays dans les mains du MPP. C'est pourquoi, plus que tout autre parti, il est surveillé comme du lait sur le feu. S'il entre en brousse, il y entrainera tous les Burkinabè. C'est la raison pour laquelle il n'y a aucune malveillance à veiller au grain !

PNDES

Le point dans la santé et le logement

Par Gaston Bonheur SAWADOGO

Lancé en grandes pompes il y a environ un an, le Programme national de développement économique n'a pas véritablement progressé dans sa mise en œuvre. Le point dans les secteurs de la santé et du logement.

Construction et équipement de 240 nouveaux Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) et de 11 Centres médicaux avec antennes chirurgicales (CMA). C'est un projet du ministère de la santé. Il fait partie des 13 projets inscrits sur la liste des 83 les plus importants en raison de leurs vastes champs d'action et de leur capacité à impacter les résultats attendus. D'un coût estimé à 80 milliards, il est même classé comme prioritaire. Les CSPS visent à «*rapprocher les services de santé de base de la population*», précise la Directrice de la Coordination des projets et programmes du ministère, Estelle Dembelé/Dabiré. Les villages bénéficiaires sont choisis en fonction de leur taille, du rayon et des problèmes saisonniers d'accès à un centre ou à une formation sanitaire de base. Théoriquement, pour dire qu'une population a accès à un CSPS, elle ne doit pas parcourir plus de cinq kilomètres pour s'y rendre. Cinq kilomètres c'est le rayon moyen d'accès. Mais actuellement, on est à au moins dix kilomètres au Burkina Faso. Pour être dans le rayon moyen d'accès, il faut 500 nouveaux CSPS. Les 240 prévus visent donc à réduire cette distance, confie-t-elle. Dans ce sens, il est prévu la construction de CMA où les CSPS peuvent référer des malades dans 11 nouveaux districts sanitaires.

DR

Au niveau du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, il est question du programme de construction de 40 000 logements sociaux et économiques. C'est d'ailleurs le seul projet qui fait partie des 83. Il concerne toutes les 351 communes que compte le pays. L'objectif visé est d'apporter une solution au problème de logement. D'un coût d'environ 480 milliards (exactement 479 892 250 000), il est prévu pour être exécuté sur 5 ans. Il comporte 4 volets. Le premier est l'amélioration de l'environnement institutionnel et législatif du logement. Le deuxième est l'appui à l'auto-construction. En effet, près de 40 000 parcelles sont dégagées et attribuées ces dernières années mais au moins le tiers n'est pas viabilisé. Le troisième est le développement de la promotion immobilière par la construction de cités mixtes, sociales et économiques. A l'intérieur de cette composante se trouvent des logements collectifs avec pour but de satisfaire les nouveaux demandeurs. Le quatrième et dernier est la construction de cités dans les communes, en relation avec les collectivités.

La santé et le logement sont deux secteurs qui cristallisent l'attention de la population tout comme ceux de l'énergie, des transports et communication, de l'agro-sylvo-pastorale, de l'artisanat, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et de la formation, de l'emploi ainsi que de la gouvernance économique. Pendant longtemps, ils font l'objet de plaintes amères. La santé d'abord. Quand on y fait référence, c'est pour évoquer l'inaccessibilité et même de l'insuffisance de centres et formations sanitaires en quantité et surtout bien équipés, de personnel insuffisant et parfois corrompu. Le logement ensuite. En parler c'est faire non seulement allusion à l'impossibilité d'avoir une parcelle ou tout simplement un toit pour soi mais aussi à la spéculation à outrance sur le bail locatif, surtout en zone urbaine. Ces problèmes sont pris en compte par le PNDES. Près de 400 projets sont prévus pour lui servir de cadre d'opérationnalisation.

Les choses traînent sur le terrain

Le projet 240 nouveaux CSPS et 11 CMA ainsi que celui des 40 000 logements sont inscrits dans le mécanisme de financement partenariat public-privé à paiement public (C'est-à-dire que l'autorité publique qui est l'Etat confie aux partenaires privés la responsabilité de réaliser totalement ou en partie les ouvrages. En retour, il paie le coût de la réalisation sur la base de modalités de paiement définies de commun accord.). C'est aussi le cas pour bien d'autres dans le cadre du PNDES. Le ministère de la santé, pour sa part, n'exclut pas pour autant d'autres modes de financement s'il juge les offres intéressantes. Il s'agit du financement classique (dons, subventions ou prêts remboursables soit avec un faible taux d'intérêt soit sans taux d'intérêt) et celui des partenaires techniques et financiers. De son côté, le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat opte pour deux types de financements. La mobilisation et l'aménagement du foncier revient à L'Etat. Quant à la construction, elle est à la charge des promoteurs immobiliers privés. Cependant, par rapport à la mise en œuvre concrète, il reste encore du chemin à faire. En ce qui concerne les CSPS et les CMA, **la procédure de passation des marchés n'est pas enclenchée pour le moment**. **Le ministère est au stade des avis à manifestation d'intérêts.** On y évoque comme principale cause de ce retard la complexité du contrat partenariat public-privé. Mais pour la directrice de la coordination de projets et programmes, le retard constaté n'est pas du temps perdu. Il faut avant tout une bonne maîtrise du mécanisme partenariat public-privé pour prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que le projet soit *« mal conduit »,* explique-t-elle. Elle confie toutefois qu'il est sur la bonne voie. Selon une source proche du dossier, les offres les mieux-disant seront retenues. C'est un choix de rompre avec une certaine tradition qui veut que les moins disant soient attributaires des marchés publics. Le défi c'est d'avoir des infrastructures capables de résister au temps et de supporter la croissance démographique, explique-t-elle.

En ce qui concerne les 40 000 logements, le projet est aussi sur la bonne voie, confie le Secrétaire permanent de la Politique nationale de logement, Camille Soubeiga. Selon lui, la stratégie de mise en œuvre a été validée par tous les acteurs concernés (partenaires techniques et financiers, les structures concernées du ministère, l'ONEA, la santé, la sécurité, l'éducation et la société civile). Le gouvernement aurait mobilisé actuellement 70% du foncier nécessaire dans les 351 communes. Le ministère, lui serait dans l'anticipation. Pendant que le foncier est en train d'être mobilisé, il reçoit les offres au niveau national et international. D'après Camille Soubeiga, ces offres feront l'objet d'une étude de pré-qualification. Elle consistera à juger de la qualité des technologies de construction, de la capacité d'accueil des ouvrages et du coût, afin de choisir les entreprises les plus opérationnelles. Pour ce faire, chaque soumissionnaire proposera des prototypes, avec un accent particulier sur les matériaux locaux.

45 mois et 5 jours chrono !

Le PNDES, selon ses pères, devra permettre de réformer l'Etat et moderniser l'administration, développer le capital humain et dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi à l'horizon 2020. Quinze mois se sont déjà écoulés. A compter du 25 mars 2017, il restera exactement 3 ans, 9 mois et 5 jours pour concrétiser ces ambitions. Le gouvernement et le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) y croient. La conférence de Paris, tenu du 7 au 8 décembre 2016, a permis de recueillir plus de 18 000 milliards francs CFA d'intentions de financement pour un besoin de 5 300 milliards. Ce succès est vu comme l'amorce du décollage effectif de sa mise en œuvre. Par contre, pour l'opposition politique et bon nombre de citoyens, *« c'est du vent ».* L'effet miracle tant promis se produira-t-il ? En attendant, la vie de la population devient de plus en plus dure avec l'augmentation incontrôlée des prix des produits de première nécessité qui contraste avec ses revenus faibles. Dans l'opinion publique on parle de *« rochosité »,* du nom du président du Faso pour illustrer cet état de fait ■

N°	INTITULE DU PROJET	MINISTERE DE TUTELLE	COUT EN F CFA	COUT EN EURO	TYPE DE PARTENARIAT
6	PROJET D'ACQUISITION DE 300 NOUVELLES AMBULANCES	MINISTERE DE LA SANTE	12 000 000 000	18 293 882	PPP, PTF
7	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE SOINS SPECILAISES DE HAUT NIVEAU EN NEUROCHIRURGIE A OUAGADOUGOU	MINISTERE DE LA SANTE	15 837 632 937	24 214 642	PPP, PTF
8	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX (CHR) DE DEDOUGOU, FADA N'GOURMA ET GAOUA	MINISTERE DE LA SANTE	47 389 018 560	72 244 093	PPP, PTF
9	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES DEUX CENTRES D'HEMODIALYSE A BOBO-DIOULASSO ET A OUAHIGOUYA	MINISTERE DE LA SANTE	3 200 000 000	4 878 369	PPP, PTF
10	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE DEUX CENTRES DE GERIATRIE A OUAGADOUGOU ET BOBO-DIOULASSO	MINISTERE DE LA SANTE	4 800 000 000	7 317 553	PPP, PTF
11	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOBO-DIOULASSO	MINISTERE DE LA SANTE	78 417 548 000	119 546 781	PPP, PTF
12	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BOULMIOUGOU	MINISTERE DE LA SANTE	25 500 000 000	38 874 499	PPP, PTF
13	PROJET DECONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE 240 NOUVEAUX CENTRES DE SANTE ET DE PROMOTION SOCIALE (CSPS) ET DE 11 CENTRES MEDICAUX AVEC ANTENNES CHIRURGICALES (CMA)	MINISTERE DE LA SANTE	80 000 000 000	121 959 214	PTF
14	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU) DE 500 LITS A BASSINKO	MINISTERE DE LA SANTE	60 000 000 000	91 469 410	PPP, PTF
15	PROJET DE TRANSFORMATION DES CENTRES DE SANTE ET DE PROMOTION SOCIALE (CSPS) DES CHEFS-LIEUX DE COMMUNES RURAIRES EN CENTRES MEDICAUX	MINISTERE DE LA SANTE	37 771 109 706	57 581 686	PPP, PTF
16	PROJET DE TRANSFORMATION DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL (CHR) DE OUAHIGOUYA EN CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU)	MINISTERE DE LA SANTE	20 500 000 000	31 252 049	PPP, PTF
17	PROJET DU DEVELOPPEMENT DU E-SANTE	MINISTERE DE LA SANTE	6 603 895 000	10 067 573	PTF
18	PROJET DE D'OPERATIONNALISATION DE LA GRATUITE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE AU BURKINA FASO	MINISTERE DE LA SANTE	27 000 000 000	41 161 235	PTF

Les points détaillés des priorités de la santé contenu dans les 83 projets du PNDES. Aux citoyens de suivre de près la mise en oeuvre

Insécurité

Sur les traces du tourisme au Burkina Faso

Depuis les attaques terroristes du 15 Janvier 2016, sur l'avenue Kwamé N'Krumah en plein cœur de Ouagadougou, le Burkina Faso vit au rythme endiablé des extrémistes violents qui multiplient les attentats dans le Nord du pays. Ces attaques ont ouvert une période d'incertitude qui a de fâcheuses conséquences sur le tourisme, un secteur déjà miné par d'énormes problèmes. Hôteliers, restaurateurs, guides touristiques se disent suffoqués. Ils refusent néanmoins de vivre la fatalité et se battent contre vents et marées pour affirmer leur existence. Les touristes viennent-ils encore au Burkina Faso ? Les hôtels sont-ils toujours fréquentés ? Qu'en est-il des sites touristiques ? Comment l'Etat réagit-il ? Et que doit-on faire maintenant ? Votre journal s'est mis sur les traces du tourisme et de l'hôtellerie au Burkina Faso.

Les langues se sont difficilement déliées. Sur la dizaine d'hôtels sillonnés à Ouagadougou, c'est motus bouche cousue. Aucun des responsables n'a daigné donner la moindre information sur l'impact que l'insécurité aurait eu sur son hôtel. Dans les escaliers qui mènent au 3ème étage d'un hôtel de la place, un agent, la vingtaine environ, interpellé, laisse échapper cette phrase qui en dit long : *« Ils ont peur de dire que les clients ne viennent pas parce que les gens vont croire que c'est notre hôtel qui est dans l'insécurité »*. Quelques minutes plus tard, une responsable de cet établissement hôtelier, reconnaît que depuis les attaques du 15 Janvier de l'année dernière, la morosité s'est peu à peu installée à la suite de réservations annulées ainsi que des séminaires. Mais elle s'empresse de requérir l'anonymat au prétexte qu'elle n'est pas la voix autorisée. Gentiment, elle montre du doigt la porte de la directrice commerciale. Nous contactons cette dernière qui se rebiffe, arguant à tort ou à raison de son état de santé défectueux. Or, selon des informations reçues de sources concordantes, les attaques terroristes ont bel et bien un impact négatif sur l'hôtellerie. Une enquête diligentée, à cet effet, le 10 février 2016, par le ministère en charge du tourisme, au lendemain des attentats du 15 janvier 2016, viennent confirmer que *« l'hôtellerie burkinabè a été rudement éprouvée »*. En dehors donc des hôtels qui ont été partiellement détruits, les impacts indirects ont été aussi considérables. L'enquête précise que *« les indicateurs hôteliers ont connu une baisse et qu'une comparaison des indicateurs du mois de janvier 2016 à ceux de janvier 2017 montre cette tendance à la baisse. Ainsi, les arrivées, les nuitées et les recettes ont baissé respectivement de 15,5%, 24,0% et 32,1%. La comparaison intra mensuelle (décembre et janvier), quant à elle, montre une hausse des arrivées (+5,2%) et une baisse des nuitées (- 1,2%) et des recettes (- 22,2%) »*. Il ressort de cette enquête que 17 séminaires, 9 conférences, 11 ateliers, 7 formations, 5 soirées gala, pour ne citer que ces activités là, ont été annulées.

Le gouvernement tout comme les acteurs privés des établissements touristiques d'hébergement ont pris la mesure de la gravité de la situation et ne sont pas restés les bras croisés. L'Etat burkinabè a accru les dépenses publiques pour renforcer la sécurité et les acteurs privés lui ont emboité le pas. Ce qui s'est traduit par un renforcement du dispositif sécuritaire. Ainsi, il est constaté aussi bien à Ouagadougou qu'en province que le dispositif de détecteurs de métaux existe désormais à l'entrée des établissements et que la vérification manuelle des bagages des clients est rentrée dans les habitudes tout comme le dispositif de vidéo surveillance. Il en est de même de l'installation des systèmes d'alerte automatique et de la surveillance des hôtels par les forces de sécurité. Seulement, la question qu'on se pose est de savoir si ces nouvelles dispositions de sécurité ont permis d'inverser la tendance à la date d'aujourd'hui. Tout porte à croire que la réponse n'est pas affirmative car depuis lors, le Burkina Faso vit dans une spirale d'attaques qui créent la psychose voulue et entretenue par les extrémistes violents.

Burkina Faso, zone rouge ?

La destination *« Burkina Faso »* est déconseillée par des chancelleries étrangères à leurs ressortissants. La France, en tête de peloton, a défini un périmètre de 50 km à partir de Ouagadougou comme la zone à hauts risques communément appelée zone rouge. Ce qui constitue, à n'en point douter, une épée de Damoclès sur le tourisme et par conséquent sur toute la chaîne de valeur. Le directeur général du tourisme Luc Ouédraogo s'est inscrit en faux contre ce pourtour périphérique qui est à l'antipode de la réalité sur le terrain. Et pour preuve, il vient de rentrer, a-t-il dit, d'une sortie touristique à Kaya avec des guides touristiques et des apprenants en tourisme. Kaya, n'est pas à 50 km de Ouagadougou, s'est-il indigné. Au siège de l'association des guides de tourisme et de la culture du Burkina Faso, les responsables rencontrés dans la matinée du mardi 22 mars 2017 désapprouvent ce que les Occidentaux appellent zone rouge. Pour tourner en dérision cette recommandation des Européens à l'endroit de leurs ressortissants, le secrétaire général Lassina Millogo ironise : « *les Blancs disent qu'ils se sentent plus en sécurité au Burkina Faso que dans leur propre pays.* » Le terrorisme est un phénomène mondial, renchérit Yacouba Ouédraogo, président de l'association des guides, et aucun pays n'en est à l'abri ou en est le monopôle. Balayant d'un revers de main le périmètre de 50 km, il a plutôt mis l'accent sur la sortie à Kaya qui s'est passée dans d'excellentes conditions. Des exemples de visites de sites touristiques, il en a cité plusieurs dont celui de Tangaye, village situé non loin de Ouahigouya. S'il faut reconnaître que l'insécurité de ces derniers temps a eu un impact sur le tourisme, il est tout aussi juste de dire que le Burkina Faso n'est pas une destination dangereuse. Les avis ne sont pas divergents sur le sujet. Même le président de l'association patronale des hôteliers et restaurateurs du Burkina Faso et vice-président de la fédération des organisations patronales de l'hôtellerie et du tourisme dans l'espace UEMOA, chargé de la promotion du tourisme, Pierre Zoungrana, dans une franchise teintée de sincérité fait savoir que l'insécurité est devenue un phénomène mondial. En tout cas : *« je viens de Fada, de Tenkodogo et je n'ai pas été inquiété par des terroristes »*. D'où sa conclusion : *« on peut traverser le Burkina Faso de l'Est à l'Ouest.»* M. Zoungrana est plus que convaincu qu'il y a plus d'attentats à Paris, au Liban, ou encore en Egypte qu'au Burkina Faso, mais, ce sont également dans ces pays qu'il y a plus de touristes. Selon lui, tout en prenant en compte la dimension sécuritaire, le diagnostic du tourisme burkinabè doit être fait ailleurs. Où se situe donc la mal ? Et sur le sujet, il n'est pas dupe. Le directeur général du tourisme, Luc Ouédraogo, non plus. Le regard pensif, en cette matinée du lundi 6 mars, il déclare sur le vif que l'Etat ne fait pas suffisamment pour le tourisme. Interrogé à cet effet, il examine de façon sommaire le PNDES pour faire ressortir que dans ce programme qui se veut le socle du développement socio-économique du pays, il n'y a que des bribes d'informations sur le tourisme et l'hôtellerie.

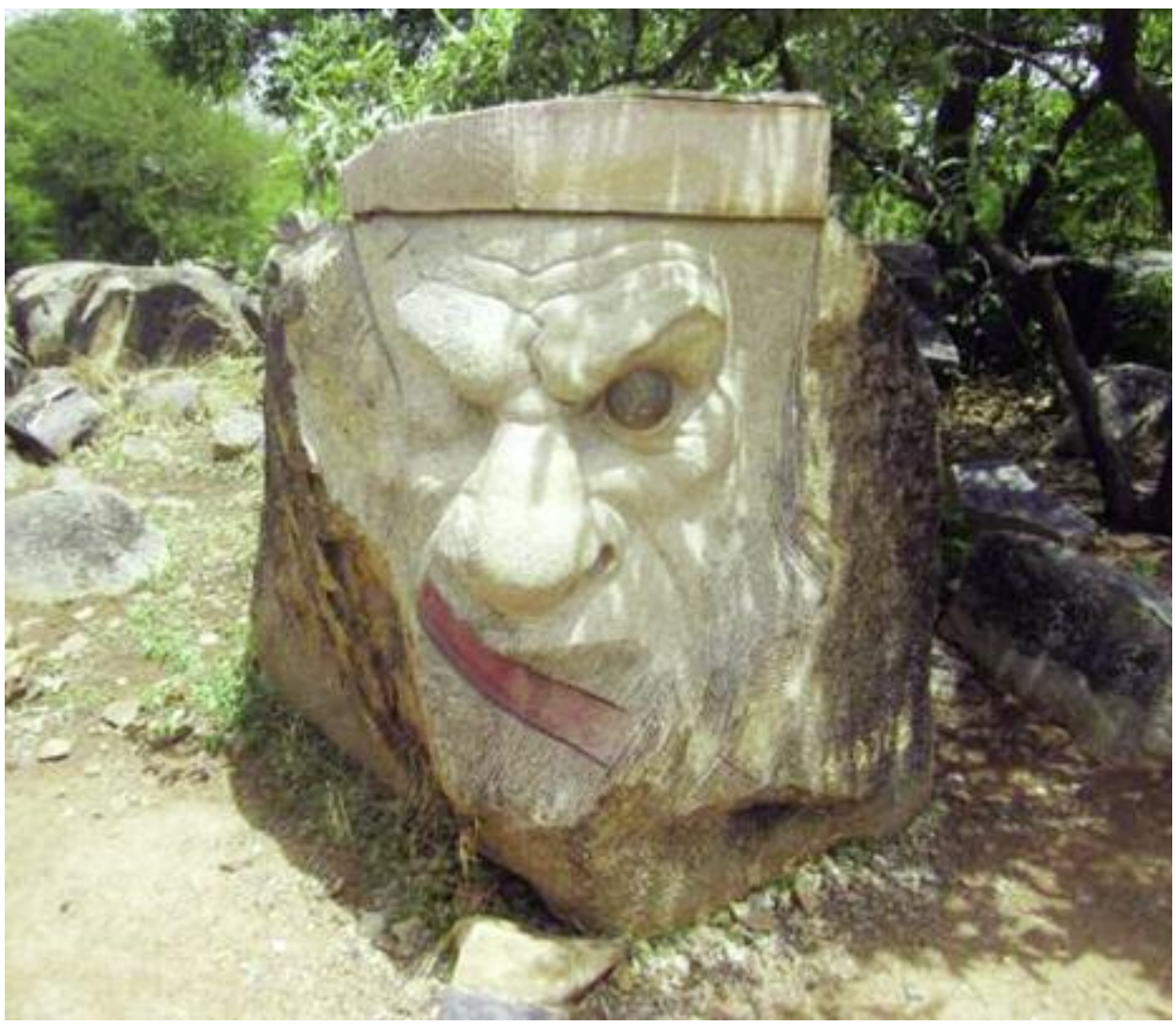

DR

Insécurité : oui…… mais

Le mal dont souffre le tourisme burkinabè est donc profond. L'insécurité n'est que la face visible de l'iceberg. Le président de l'association patronale des hôteliers et restaurateurs du Burkina Faso et vice-président de la fédération des organisations patronales de l'hôtellerie et du tourisme dans l'espace UEMOA, chargé de la promotion du tourisme, Pierre Zoungrana, par ailleurs Président Directeur Général de PACIFIC HOTEL campe le débat en deux étapes. L'insécurité et les autres difficultés. Tout en reconnaissant une certaine insécurité née des extrémistes violents, il a remonté la filière en mettant en relief que l'instabilité ne date pas d'aujourd'hui. Il a de mauvais souvenirs de la mutinerie de 2011 au cours de laquelle, ils ont tiré sur les caméras de surveillance et attaqué l'hôtel Splendid qui a pris feu. Peu après, se rappelle-t-il, c'est Ebola qui a frappé à nos portes avec l'annulation du sommet de l'UEMOA. A peine a-t-on fini avec cette maladie meurtrière que le Nord du Mali est entré en ébullition. On n'a pas encore vu le bout du tunnel, a poursuivi le président de l'association patronale des hôteliers et restaurateurs du

Suite page 10

Lutte contre les terroristes

Les déraisons du pouvoir

DR

La ronde des bourdes de la République

Depuis qu'elle s'est installée au pouvoir d'État, la gouvernance MPP, quand elle ne tire pas à hue et à dia pour des questions d'hégémonies personnelles, se fend en déclarations confondantes ou bien s'étouffe en cris de guerre répétés, lancés à l'unisson contre les terroristes, mais sitôt transformés en pétards mouillés.

Ainsi, au lendemain de l'attaque du 16 décembre 2016 contre les éléments de nos forces anti-terroristes à Nassoumbou, qui a fait 12 morts dans les rangs de nos soldats, le ministre de la sécurité, qui s'est rendu sur les lieux, s'est lamenté, profil bas, l'air grave et empreint d'une profonde tristesse (un peu comme si l'on avait offensé les dieux) et sur un ton monocorde, que les armes des terroristes sont beaucoup plus performantes que celles de nos soldats. Consternant ! Il est des moments où le silence est d'or. Simon Compaoré a manqué une occasion de se taire. Ce lendemain d'attaque aurait dû être un moment de silence consacré à nos soldats tombés sur le champ de l'honneur, non une occasion de magnifier l'armement ennemi.

Des conseils en communication incapacitants

De Nassoumbou à ce jour, il n'y a pas eu, dans la gouvernance nationale, un pour racheter l'autre. Et de fait, le chef d'état-major d'alors, le général Pingrenoma Zagré, présent sur les lieux, ce jour-là, n'a pu faire mieux que de renchérir dans la même veine de magnification de l'armement ennemi. Renversant ! Mais lui, au moins, a gardé une posture martiale, non celle du soldat vaincu. Un épisode à oublier absolument.

Mais l'histoire est implacable. Elle enregistre tous les événements, même les événements malheureux. À nos dépens ! Nous n'avons pas connaissance que ces bourdes, et celles qui ont suivi, ont été relevées en leur temps. Qu'on nous excuse si notre information, en cette matière, s'avérait courte. Cela aurait, peut-être, permis d'éviter, depuis, l'amoncellement successif des bourdes de la république. Et quid donc des conseillers en communication de la gouvernance ?

Quoiqu'il en soit, très tôt, dans l'immédiat après Nassoumbou, on s'est avisé, brusquement, que le maroquin ministériel de Simon Compaoré est trop lourd pour lui. Il convient de le délester un peu, pour plus d'efficacité. Pourtant, ce ministère pesait le même poids avant les événements de Nassoumbou. Ce n'est pas l'attaque qui l'a alourdi. Le remaniement ministériel annoncé et attendu avec impatience intervient finalement le 20 février 2017. Simon Compaoré a la charge la Sécurité seule. Plus exactement : il est Ministre d'État, Ministre de la Sécurité. L'autre avatar de son lourd maroquin éclaté, Administration territoriale et Décentralisation, échouant à un homonyme : Simon Sawadogo. Certes, le délestage de son lourd maroquin est effectif, mais dans le mauvais sens, c'est-à-dire, à rebours surtout des *desiderata* des hommes de terrain. On relira, avec un intérêt certain, l'émouvante lettre des militaires, gendarmes et policiers de terrain à Nassoumbou, adressée au président Roch Marc Christian Kaboré, dans le *Courrier confidentiel* n°122 du 25 déc. 2016. Ceux-ci y demandaient tout, sauf le maintien de Simon Compaoré à ce portefeuille. C'est ce qui s'appelle proprement : «tomber de Charybde en Scylla». Méprise présidentielle ? Ou injonction d'une force plus forte ?

Accumulation des bourdes

Suite de la page 9

Burkina Faso, que les événements des 30 et 31 octobre 2014 sont survenus. Ce rappel historique, à tout le moins évocateur de l'insécurité récurrente dans le pays, lui a permis de révéler que c'est depuis lors que l'hôtellerie a pris un coup. Cependant, tel un roseau plié par le vent, le secteur n'a pas rompu. L'autre paire de manche qui semble être l'épine dans la plante des pieds des hôteliers est l'absence d'une politique en matière du tourisme. Le directeur Luc Ouédraogo le déplore et constate impuissant que ce secteur, pourvoyeur de devises, est à la remorque d'une économie nationale anémiée et asphyxiée. Il pourrait en être le moteur et générer d'importantes ressources pour fortifier l'économie à condition que le secteur soit valorisé. Pierre Zoungrana demande donc à l'Etat d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard. Il demande une certaine attractivité des affaires à travers la suppression des visas, à défaut, la diminution de leur coût. L'exemple de la Tunisie et celui du Bénin avec le président Patrice Talon qui a supprimé le visa d'entrée ainsi que le cas du Sénégal ont été cités comme des mesures incitatives au tourisme. Mais malheureusement, le visa qui était de 20.000 Fcfa au Burkina Faso est passé à 95.000 Fcfa ont déploré tous les acteurs du tourisme et de l'hôtellerie rencontrés. Beaucoup plus que l'insécurité, ce sont les conditions d'obtention de ce sésame qui ralentissent le tourisme au Burkina Faso. A titre d'exemple, depuis que les autorités ont choisi d'augmenter le prix du visa, quelques touristes français, pour la plupart, des élèves habitués à passer leurs vacances au Burkina Faso se sont vus dans l'obligation d'y renoncer. En outre, Pierre Zoungrana remet sur le tapis la cherté de l'eau, de l'électricité et de l'internet. Les clients, a-t-il regretté, se plaignent de la connexion alors que sur les plages françaises et en Europe, l'on peut naviguer à loisir.

Quelles alternatives !

Face aux agissements des extrémistes violents, de nouvelles mesures sécuritaires se sont imposées aux responsables d'hôtels. Les établissements touristiques d'hébergement sont, entre autres, assurés par les forces de sécurité. Ce qui engendre un coût supplémentaire auquel le gouvernement ne participe pas. La comptabilité est vite faite et se chiffre à 1 500 000 Fcfa environ le mois. 15000 Fcfa par agent (en moyenne deux), la restauration (petit déjeuner, le déjeuner et le dîner) et l'hébergement dont le coût est fonction du standing de l'hôtel sécurisé. Luc Ouédraogo de la direction générale du tourisme a son avis sur la question. Sans ambages, *« l'Etat doit faire quelque chose »* a-t-il insisté, ne serait-ce qu'exonérer des taxes sur les détecteurs de métaux et prendre en charge les agents de sécurité. Le président de l'association fédérale des hôteliers et restaurateurs du Burkina Faso n'est pas contre. Au-delà, M. Zoungrana fait partie de ceux qui disent que les hôteliers ne font pas la sécurité de l'hôtel mais de la Nation. C'est pourquoi, il appelle l'Etat à faire le geste utile et à mettre en application les directives de l'UEMOA qui instaurent la réduction d'un certain nombre de taxes. Ce sont également des doléances qui avaient été faites au lendemain des attentats du 15 Janvier 2016 (subvention des matériels de surveillance, la baisse de la TVA hôtelière, la création de villages touristique, etc.) mais qui sont restées lettres mortes. Et pourquoi donc se croiser les bras et toujours attendre l'Etat ? Non, a-t-il réagi. Il y a la Vitrine Internationale du Tourisme, de la Restauration de Ouagadougou (VITRO) qui est en préparation afin de faire découvrir aux publics que l'hôtellerie est l'affaire de tous et autant que nous sommes, nous sommes des touristes qui s'ignorent. Une planification est par ailleurs faite pour réduire le coût des chambres d'hôtels de près de 50% afin d'inverser la courbe descendante du tourisme au Burkina Faso ■

Raphaël N. Aspavati

Par un autre tour, dont seuls les dieux détiennent le secret, exit le chef d'état-major, Pingrenoma Zagré, peut-être, un tantinet, un peu timoré. Allez-y savoir ! Pourtant, on ne change pas une équipe qui gagne. Défense et illustration : le Général Pingrenoma Zagré est, en effet, celui qui a conduit avec succès l'assaut contre les indésirables RSP, retranchés à Kosyam lors du putsch manqué du Général Diendéré. Ce dernier en sait quelque chose. Il nous en a donné, du reste, un petit bout dans sa conversation téléphonique avec son fils, alors qu'il était réfugié chez le nonce apostolique (ambassade du Vatican à Ouagadougou). Diendéré fils : *« ... mais papa, il y a 3 jours vous disiez que vous avez la situation en main»*. Diendéré père lui coupant la parole : *« Tu as vu les armes qui sont arrivées ? ... »*. *«Et le camp ?...»*, poursuit le fils. Diendéré père, sèchement : *« Il n'y'a plus de camp… le camp a été rasé, pilonné… il n'y a plus de camp… »*. On se demande pourquoi ces armes si sophistiquées qui ont délogé les indésirables de Kosyam ne sont pas aujourd'hui entre les mains des hommes de terrain à Nassoumbou ?

Quoiqu'il en soit, l'heure est grave. Elle exige un homme encore plus fort aux commandes de nos forces armées. Celui-ci a les allures du Colonel-major Oumarou Sadou, promu chef d'état-major le 29 décembre 2016. Un va-t-en-guerre. Il prend fonction le 4 janvier 2017. Il est élevé au rang de Général de brigade. Le même jour, il tonne : *« ...nous allons maintenant passer à l'offensive… »*. Qu'on se rassure tout de suite. Il n'est pas question, ici, de discuter stratégie. Nous n'avons pas qualité pour le faire, ni en théorie, ni en droit. La stratégie est une exclusivité de l'état-major, qui est son haut lieu, son saint lieu. Est seulement pointé, ici, le style, du moins, la qualité de la communication publique du nouveau chef d'état-major.

Certes, l'attaque, comme chacun sait, est la meilleure défense. Mais doit-on pour autant crier sur tous les toits que l'on va attaquer ? Critiquant naguère les chantres de la négritude, l'écrivain nigérian et prix Nobel de littérature, Wolé Soyinka, avait eu cette formule, restée célèbre : *« le tigre ne crie pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dépèce »*. Le Général Sadou aurait gagné à méditer, aussi, ce précédent historique d'un ministre français lors de la guerre franco-prussienne de 1870 : *« nous ne cèderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses »*. Dès le lendemain, les troupes ennemies allemandes campaient à Sedan, à 100 kilomètres à l'intérieur du territoire français.

A l'instar de cet homme d'État français, notre tout nouveau chef d'état-major, inévitablement, a été rattrapé par les événements, peu de jours après son allocution d'investiture. En effet, le 25 janvier 2017, les terroristes sont à l'école de Petèga, département de Diguel. Cagoulés et armés, ils intiment l'ordre d'enseigner l'arabe et non plus le français. Nassoumbou, c'était la nuit, tout au moins au petit matin, aux environs de 5 heures. Cette fois, c'est en plein jour que les «fous de dieu» opèrent : vers 16 heures. D'ailleurs, nullement inquiétés par aucun dispositif de notre armée, ils sont de retour le 31 janvier, sillonnant les écoles des villages de Kouyé, à 13 km de Baraboulé, et de Lassa, dans le même département. Cette fois, en plus de l'enseignement de l'arabe, ils exigent le port du voile islamique. Notez bien : Toutes ces attaques terroristes sont des offensives *incognito*, sans parole et sans crier gare. Ce qui est, on s'en doute, une des clés de leur réussite. Jules Gabriel Claude Favre, c'est bien le nom du ministre français ci-dessus incriminé, n'avait pas clamé son information sur les ondes, au contraire de notre chef d'état-major. Avocat retors et homme politique avisé, ce fut par une circulaire que M. Favre transmit son message à tous les agents diplomatiques français. En conscience, l'homme d'État français savait les Allemands bien préparés à cette guerre, à l'inverse de son pays. Le baroud de M. Favre visait plutôt à rallier à la cause de la France les chancelleries européennes divisées, d'une part, et, d'autre part, à remonter le moral de l'administration et à gonfler celui de la troupe. On ne peut en dire autant, à ce jour, des motivations de notre chef d'état-major.

Une cécité et une inaction chroniques du pouvoir

Chemin faisant, on s'est aperçu, aussi, que le cumul de la charge présidentielle avec le portefeuille de la défense pose problème, par ces temps de crise. Comme si, par enchantement, il en était autrement aux autres périodes. Mais que de cécité ! Ce cumul posait problème dès la publication du Gouvernement Paul Kaba Thiéba I. Aussi, Le 25 février 2017, la défense nationale devient-t-elle, par défaut, un ministère plein, confié à Jean Claude Bouda. Dans son allocution de prise de fonction, celui-ci, paré de ses nouveaux atours de ministre de la Défense et des Anciens Combattants du gouvernement Paul Kaba Thiéba II, déclame : *«les terroristes seront terrorisés»*. Et bis *repetita*. Mais attention M. Bouda ! Il y a des droits d'auteur. En effet, la formule est à mettre au compte de l'actif éméritat de Charles Pasqua, ministre français de l'intérieur, dans une France des années 1980 régulièrement ensanglantée par les terroristes, surtout Paris.

Toutefois, le crédit d'auteur n'est pas, ici, le problème. À l'époque, Pasqua fit ce qu'il avait dit, et au point que l'opinion publique s'était demandé jusqu'où Pasqua pouvait-il aller trop loin ? M. Bouda, lui, a été, au contraire, vite rattrapé par les événements. En dépit de ses déclarations belliqueuses, ce sont, plutôt, inversement, les terroristes qui continuent de terroriser les Burkinabè. Ainsi, le lundi 27 février, soit deux jours après son sacre, les enturbannés «fous de dieu» sahéliens paradent de nouveau dans la commune rurale de Diguel, à quelques 70 km de Djibo, pillant, saccageant, vandalisant. Le domicile du préfet est outrageusement mitraillé. Et, pour couronner leur forfait, le vendredi 3 mars, ils tuent de sang-froid, Salifou Badini, directeur de l'école primaire de Kourfavel, et un de ses compagnons d'infortune, pour avoir refusé d'enseigner l'arabe et de voir leurs collègues femmes porter le voile islamique. Et nous apprenons par Radio Oméga, au moment où nous écrivons ce papier, que ces «fous de dieu» sont en train d'attaquer encore nos structures militaires dans le Sahel (20 mars : 16 heures). Puis, le JT du 20 h de la RTB du même jour annonce, furtivement, que le groupement de nos forces anti-terroristes (GFAT) de Nassoumbou a subi, dans la journée, des tirs de harcèlement d'inconnus qui se poursuivent encore.

Jadis, Karl Marx critiqua semblables dispositions chez les révolutionnaires français. Ces derniers, après avoir volé de succès en succès dans les événements de février et dans les journées révolutionnaires de juin 1848, soudainement, arrêtèrent l'action (alors qu'ils étaient tout proches de la victoire finale) et s'arcboutèrent dans la violence verbale contre la bourgeoisie et les réactionnaires. Ce faisant, ils permirent à un obscur aventurier, le despote Louis Bonaparte, le neveu de l'autre, de tuer la république, en perpétrant, avec une étonnante facilité, son coup d'Etat du 18 brumaire, le 2 décembre 1852. Et le savant allemand de conclure : *« la violence sans phrase a eu raison de la violence de la phrase »* ■

AL

Post-scriptum : Nous serions heureux si les derniers développements de la situation nationale de lutte contre les terroristes nous faisaient mentir. Car, au fond, que désirait notre papier si ce n'est que la gouvernance actuelle abandonne la violence de la phrase au profit de la violence sans phrase. De sources concordantes, en effet, nous apprenons que Harouna Dicko, l'auteur présumé de plusieurs attaques dans le Nord du pays, dont la dernière en date est celle des tirs de harcèlement du 20 mars, signalée dans notre papier, a été abattu lors d'une opération des forces de sécurité dans la nuit du 22 au 23 mars dernier. Selon les mêmes sources, dix-huit autres personnes auraient été arrêtées au cours de cette opération ■

Lutte contre le terrorisme
La bonne moisson des «Boys»

Le ministre de la Sécurité, Simon Compaoré, a fait le point de la lutte contre le terrorisme le 24 mars dernier. En gros, le résultat est fort appréciable.

Soixante-dix suspects interpellés, des commanditaires activement recherchées. C'est le bilan provisoire du coup de filet des forces de défense et de sécurité dans le milieu terroriste. Ould Baba Ould Cheickh, soupconné d'être le principal commanditaire de l'attaque la plus meurtrière du 15 janvier 2016 contre le café Cappuccino et l'Hôtel Splendid figure parmi les personnes arrêtées, a indiqué le chef d'Etat-major adjoint de la gendarmerie nationale, le Colonel Serge Alain Ouédraogo. Ces interpellations ont toutes été suivies de procédures judiciaires, a confié le ministre de la sécurité, Simon Compaoré, sans plus de détails.

Entre *2015 à 2016, le Burkina a été victime de plus d'une vingtaine d'attaques ou agressions de nature terroriste qui ont causé la mort de plus de 70 personnes, a-t-il indiqué. Ces attaques sont imputées à* Aqmi, Al Mourabitoun, Ansar Dine, le groupe Etat islamique, au Front de libération du Macina et récemment à Ansaroul Islam. Le ministre de la sécurité a énuméré comme circonstances favorables des incursions terroristes, les crises libyennes et maliennes, « *le retour de Burkinabè des terres de jihad* » du nord Mali, « *l'illusion de revendication de l'espace identitaire que sont le Macina et le Guelgodji* » ainsi que la «*radicalisation et l'endoctrinement* » des couches de la population exposées à la pauvreté, à l'ignorance et à l'analphabétisme. Il a renouvelé ses accusations contre le régime déchu de Blaise Compaoré à qui il reproche des « compromissions » avec les groupes terroristes. Il a également pointé du doigt la faible présence de l'administration au nord du Mali le long de la frontière commune qui, selon lui, ne facilite pas la traque des extrémistes qui agissent dans la région ■

Le ministre de la sécurité, avec à ses côtés les hiérarchies de la police et de la gendarmerie nationales

Gaston Bonheur SAWADOGO

Elimination de Harouna Dicko, Ansaroul Islam amputé

Dans une opération menée par les forces de défense et de sécurité, le terroriste Harouna Dicko a été physiquement éliminé dans la nuit du 22 au 23 mars 2017. Il a été neutralisé à Petega, un village situé à une soixantaine de km de Djibo, par un binôme d'une patrouille motorisée de la gendarmerie nationale à laquelle il s'en était pris. L'opération de ratissage a permis de mettre aux arrêts 18 terroristes et de saisir de l'armement. Harouna Dicko est présenté comme un bras armé du leader d'Ansaroul Islam. Il serait responsable de plusieurs attaques dans le nord du pays. Son élimination sonne à la fois comme une renaissance de l'espoir pour la population, surtout celle du nord et un coup de semonce contre les extrémistes. Les « boys », pour reprendre l'expression du président de la transition, Michel Kafando, ont réalisé une prouesse de plus. Mais attention à ne pas dormir sur les lauriers. Ces gens, on le sait, se manifestent toujours à chaque fois qu'on les attend le moins.

GBS

Climat

La responsabilité du système agro-industriel dans la crise climatique

Par Hamidou TRAORE

C'est un livre qui établit avec dextérité la responsabilité du système agro-industriel dominant dans le changement climatique. Cette culpabilité est chiffrée -à en croire l'auteur- entre 45 et 57% des émissions des gaz à effet de serre (GES). Le Gaz responsable du réchauffement climatique. Pour corriger cette donne, le livre excipe *la souveraineté alimentaire* comme voie alternative pour « *refroidir la planète et nourrir sa population* ».

DR

« **Hold up sur le climat Comment le système alimentaire est responsable du changement climatique et ce que nous pouvons faire** ». C'est le titre de l'œuvre. Cette gigantesque production est l'œuvre de l'organisation GRAIN. Basée au Bénin. Une autre structure a donné un important coup de main à GRAIN. C'est le Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) basé à Genève. Cette structure est très engagée entre autres dans le domaine de l'agriculture et de la lutte contre le pouvoir des sociétés multinationales. Le CETIM a non seulement coproduit le livre mais s'est également chargé de le mettre gracieusement à la disposition des organisations du Sud (pays pauvres) aux fins de s'outiller et de mieux mener la résistance contre les firmes multinationales.

« L'alimentation et le changement climatique : le lien oublié »

C'est l'intitulé du premier chapitre de l'œuvre. Dans cette partie, GRAIN met en relief les émissions de gaz à effet de serre dans les différentes étapes du processus de production alimentaire du système agro-industriel. **La déforestation** vient en tête avec une émission de gaz allant de 15 à 18%. Ce système utilisant de vastes étendues de terre pour les plantations, défriche à coups de bulldozer, forêts et savanes. La FAO indique que « l'avancée de la frontière agricole est responsable de 70 à 90% de la déforestation mondiale, au moins la moitié étant destinée à la production de quelques produits agricoles destinés à l'exportation ». Après la déforestation, vient la phase de **l'agriculture** à proprement parler. Selon GRAIN, cette phase engendre de 11 à 15% des émissions de GES. Et la plupart de ces émissions proviennent de l'utilisation intensive d'intrants industriels, comme les engrais chimiques et de l'essence pour faire fonctionner les tracteurs et les machines d'irrigation… Il y a aussi **la transformation et l'emballage** intervenant dans la chaine alimentaire industrielle qui génèrent une quantité de 8 à 10% du total mondial d'émissions de GES. En effet, la transformation des aliments en repas prêts à la consommer, en snacks et en boisson nécessite une énorme quantité d'énergie, en grande partie sous la forme de carbone. Idem pour le conditionnement et la mise en conserve de ces aliments. Outre, vient **le transport** des produits alimentaires qui produit entre 5 et 6% de GES. Grain illustre cela par le fait que des cultures destinées à l'alimentation animale peuvent être réalisées en Argentine et servir à l'alimentation de poulets au Chili, qui sont exportés vers la Chine pour transformation et sont finalement consommés dans un McDonald aux Etats-Unis. Ce, pour dire que notre nourriture dans le système agro-industriel parcourt des milliers de kilomètre avant d'atteindre nos assiettes. GRAIN ajoute à la liste, **les déchets** issus du système alimentaire industriel. Il émet entre 3 et 4% des GES. GRAIN illustre ce fait par le gaspillage qui bat son plein dans ce système alimentaire. Pour la structure, ce système met au rebut jusqu'à la moitié des denrées produites, jetées pendant le long trajet parcouru depuis les exportations agricoles jusqu'aux commerçants, aux transformateurs, et finalement jusqu'aux détaillants et aux restaurants. Beaucoup de ces déchets pourrissent sur des tas d'ordures et des décharges, et produisent selon GRAIN « d'importantes quantités de GES ». Enfin, il y a la phase de **la Congélation et de vente au détail** qui émet 2 à 4% de GES. Le système alimentaire industriel est accompagné de chaines du froid. GRAIN argue que si l'on considère que le refroidissement est responsable de 15% de la consommation mondiale totale d'électricité et que les fuites de fluides frigorigènes chimiques sont une source importante de GES…

Souveraineté alimentaire : 5 étapes pour refroidir la planète et nourrir sa population

GRAIN propose en guise de solution, la souveraineté alimentaire pour renverser la tendance. Cette solution est déclinée en 5 points. D'abord GRAIN recommande **de Prendre soin des sols.** Pour lui, la quantité de CO_2 envoyée dans l'atmosphère peut être remise dans le sol, « tout simplement en rétablissant les pratiques que les petits agriculteurs mettent en œuvre depuis des générations…» **Une agriculture naturelle, sans produits chimiques** est le second point. GRAIN évoque les pratiques des petits agriculteurs du monde entier disposant encore des connaissances et de la diversité des cultures et des élevages nécessaires pour assurer une culture productive sans l'utilisation de produits chimiques. Il y a aussi dans cette lancée, le fait de diversifier les systèmes de culture, en combinant production végétale et animale, et en intégrant des arbres et une végétation sauvage. Pour GRAIN, ces pratiques améliorent le potentiel productif des terres parce qu'elles améliorent la fertilité des sols et empêchent leur érosion… Troisième point : **Réduire les « kilomètres alimentaires », et privilégier les aliments frais**. GRAIN estime qu'une grande partie des émissions de GES du système alimentaire peut être éliminée si la production alimentaire est réorientée vers les marchés locaux et les aliments transformés. En quatrième point il y a le fait de **Rendre la terre aux agriculteurs et arrêter les méga-plantations**. En comparant les pratiques agricoles du système agro-industriel aux pratiques des petits agriculteurs, GRAIN conclu que malgré que ces petits agriculteurs soient confinés dans moins d'un quart des terres agricoles mondiales, ils continuent à produire la plus grande partie de l'alimentation dans le monde. Et selon la FAO ils produisent 80% des denrées alimentaires dans les pays non industrialisés. GRAIN ajoute que les petits agriculteurs produisent ces denrées alimentaires beaucoup plus efficacement que les grandes plantations, et utilisent des moyens qui sont meilleurs pour la planète. Enfin le cinquième point. **Oublier les fausses solutions, se concentrer sur ce qui fonctionne.** GRAIN passe au crible des « solutions » qui avaient été proposées pour réduire l'émission du CO_2. Il s'agit par exemple de « l'Agriculture intelligente face au climat » ; « les marché du carbone et des projets REDD+. Ce sont ces « solutions » que GRAIN qualifie « de fausses solutions ». Il montre leur inefficacité et trouve qu'aucune de ces « solutions » ne peut fonctionner car toutes vont à l'encontre de la seule solution efficace : le passage d'un système alimentaire industrialisé mondialisé soumis au pouvoir des grandes sociétés à des systèmes alimentaires locaux aux mains de petits agriculteurs ■

Des célébrités parlent du livre

« Les mouvements qui militent contre le changement climatique, tout comme pour la souveraineté alimentaire et des semences, doivent absolument lire ce livre. Il montre que l'agro-industrie est une des responsables majeures du changement climatique, et que la petite paysannerie peut constituer une solution importante à cela. Il nous alerte également sur les fausses solutions proposées par ceux qui sont à l'origine du problème – les exxon de l'agriculture. »
Dr Vandana Shiva, auteure de Soil, Not Oil et Who Really Feeds World

« Voici un livre qui arrive à point nommé, en particulier pour les lecteurs et lectrices des pays en développement où leurs élites promeuvent activement l'agriculture industrielle ou sont sous pression pour ouvrir leurs marchés nationaux à l'agro-industrie. L'agriculture industrielle du capital et le système alimentaire sont en train de complètement s'approprier les biens communs, ce qui comprend donc non seulement les terres, mais aussi chaque facteur dans la production alimentaire, en particulier les semences. Ce livre est très précieux pour celles et ceux qui se sentent concernés par les changements dans le système alimentaire et ses liens avec le changement climatique. Il s'empare des enjeux présents et analyse les forces essentielles et les dynamiques dans l'agro-industrie et le système alimentaire, tout en présentant les moyens pour inverser la situation. »
Yan Hairong, Department of Applied Social Sciences, Hong Kong Polytechnic University, Chine

« GRAIN relève le défi de notre époque et pave le chemin pour la construction d'un futur vivable. Cette publication montre que les liens entre la crise climatique, l'agriculture toxique industrielle et les énergies sales sont loin d'être fortuits mais sont orchestrés par un système qui doit être réparé. »
Nnimmo Bassey, directeur de la Fondation Health of Mother

Adieu Chuck Berry!

Sur sa biographie on peut lire ceci : « *Chuck Berry fut probablement le seul compositeur qui, de son vivant, pouvait se produire en concert dans n'importe quel endroit de la planète en recrutant sur place à la dernière minute éventuellement le jour même, dans le bistrot d'en face la salle de concert les musiciens pour l'accompagner qui connaissent déjà son répertoire, et peuvent improviser dessus*. » L'auteur de *Johnny B. Goode* (1958), rythme sur lequel les Kôro à Diarradougou et Paspanga ont appris leurs premiers pas de *rock n'roll*, était un géant de la musique africaine-américaine. Charles Edward Anderson Berry, dit Chuck Berry, natif de Saint-Louis (Missouri aux USA) il y a 90 ans, a tiré sa révérence le samedi 18 mars 2017. Guitariste Chanteur, auteur-compositeur, ce véritable pionnier de la musique rock qui a côtoyé un autre roi nommé Elvis Presley, était un as de la guitare. Ses solos exceptionnels et ses chansons qui disent la réalité de son adolescence, ont fait de Chuck Berry un véritable maitre de la musique, qui a su partir du *Rythm and Blues* pour en rajouter une autre touche qui fit naitre le rock. John Lennon des Beatles disait de lui à peu prêt ceci : « *si le rock n'roll avait un autre nom il s'appellerait Chuck Berry*.» Autres éléments forts de sa biographique :« *En 2003,* ***Rollin Stone Magazine*** *l'a classé 6e meilleur guitariste de tous les temps et 25e plus grand chanteur de tous les temps[]. Il est également classé 7e sur la liste des 10 plus grands joueurs de guitare électrique de tous les temps par le* ***magazine Time*** *en 2009* » Chuck a débuté la musique dès le bas âge. []Après avoir quitté l'école, il fait des petits boulots et se marie deux fois. Cet épisode tumultueux de sa vie, va jouer sur son image et sa carrière.

Toutefois, son talent va lui permettre de reprendre le dessus dans l'esprit et le cœur des mélomanes. Ce provocateur né, ce « *Bad boy »,* malgré les excès sur la vie, a tout de même vécu 90 ans. Il a à son compteur une dizaine d'albums et des passages à l'écran comme acteur de cinéma. Chuck Berry est mort mais les paroles de ***Johnny be goode*** demeurent éternelles. Lisez plutôt :

DR

Loin à l'intérieur de la Louisiane
Près de la Nouvelle Orléans
Sur le chemin dans les bois
Parmi les arbres verts
Se trouve une vieille cabane
Faite de terre et de bois
Où habite un garçon de la campagne
Appelé Johnny B. Goode
Qui n'a jamais jamais appris
A lire ou écrire très bien
Mais il peut jouer de la guitare
Juste comme une cloche carillonant

[Refrain]
Vas-y ! Aller vas-y, Johnny, vas-y !
Vas-y ! Vas-y, Johnny, vas-y !
Vas-y ! Aller vas-y, Johnny, vas-y !
Vas-y ! Vas-y, Johnny, vas-y !
Aller vas-y !
Johnny B. Goode
Il avait l'habitude de porter sa guitare
Dans un sac de jute,
D'aller s'asseoir sous l'arbre
Près du rail de chemin de fer
Le vieux mécanicien dans le train
Assis dans l'ombre
Gratte de sa guitare avec le rythme
Que font les chauffeurs.
Les gens passant par là
S'arrêtaient et disaient
Oh oui !
Mais ce petit campagnard peut jouer
[Refrain] (x 2)
Sa mère lui a dit :
Un jour tu seras un homme
Et tu seras le chef
D'un bon vieux groupe
Beaucoup de monde viendra
Depuis des milles à la ronde
Pour t'écouter jouer ta musique
Jusqu'à ce que le soleil se couche
Peut-être qu'un jour
Ton nom sera connu
Et qu'ils diront Johnny B. Goode ce soir !

Adieu Artiste !

Ludovic O. KIBORA

Le balafon, traité de Musique d'un *Balânfôla*

Un livre de Konomba Traoré

« *Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés senoufo du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire* ». Ce sont les termes retenus pour l'inscription de l'élément Balafon en 2011, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'était lors de la 6ème édition du Comité intergouvernemental de l'**UNESCO** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité qui a eu lieu à Bali du 22 au 29 novembre 2011. Cet instrument partagé par les communautés de l'ouest et sud-ouest du Burkina Faso, a un maitre : il s'appelle **Konomba Traoré,** même s'il s'en défend avec modestie. Originaire de Samogohiri dans l'ouest du Burkina Faso, ce sexagénaire, artiste-musicien-compositeur et professeur de musique, est administrateur civil à la retraite de la fonction publique burkinabé. Sa passion pour la musique date de sa tendre enfance. C'est plutôt un don qui l'a amené à cultiver une expertise à force de travail et de persévérance. Balafon, kora, guitare moderne, tambour… il touche presqu'à tout en matière d'instrument de musique avec pour seul maitre sa propre volonté. C'est donc dans ce domaine qu'il a été reconnu par l'Etat burkinabé comme Trésor Humain Vivant (THV) 2015-2016. Bien qu'il soit aussi détenteur de savoir-faire traditionnels dans le domaine de la médecine traditionnelle et des connaissances occultes, la musique traditionnelle est son violon d'Ingres. Même pendant l'exercice de ses activités administratives, il animait de nombreux spectacles avec son orchestre familial. Ses deux épouses (Mariam Traoré et Diénèbou Ouattara) et ses enfants qu'il a su initier à son art, l'accompagnent depuis lors des prestations avec brio. Il est le premier à avoir su interpréter le *Ditaniyé*, l'hymne nationale burkinabé par les sonorités du Balafon. Le Président Thomas Sankara l'avait identifié et avait fait en sorte qu'il rejoigne le secteur de la culture plutôt que de rester dans l'administration du territoire. Le balafon pentatonique ou heptatonique, il le maitrise sous toutes ses facettes, car il ne se contente pas d'en jouer, il le fabrique et connait son histoire en Afrique. C'est tout ce savoir que Konomba démontre dans l'ouvrage de 210 pages publié aux **éditions Laterit,** avec le concours du Comité international Joseph et Jacqueline Ki-Zerbo pour l'Afrique et sa Diaspora (**CIJKAD**). Le livre est profond et facile à lire. Il mêle histoire sociale d'un instrument et techniques de sa fabrication. De là se dégage les techniques de production de sonorités diverses selon la nature voulue de l'instrument. Le balafon participe de la vie sociale. Le balafon exprime la culture et la société de nombreuses régions du Burkina Faso. Il est au passage de tous les rites essentiels de la vie et des activités socio-économiques et de réjouissance d'importance. Son aspect physique varie selon la société qui l'a produit. Pour son apprentissage, l'auteur autodidacte prévient : « *autrefois pour devenir balafoniste, on prenait attache avec un grand maitre griot ou non griot balafoniste en envoyant un émissaire négocier l'apprentissage(...) si l'élève était doué, respectueux, humble, curieux, persévérant, décidé, sérieux, gentil, et, s'il était dans les bonnes grâces du maitre, il passait moins de temps avec lui ; beaucoup de connaissances scientifiques et mystiques lui étaient transmises.*» Entre Do et clé de Sol, l'ouvrage de Konomba Traoré en plus d'être plein de musique est une balade culturelle dans le Burkina Faso et le Mandé. On comprend alors que le classique ce n'est pas que dans la musique européenne. *Lamôgôya, Samba, kélékélé kélé Banfora, Zan kamusokô, bombossi,* etc. sont autant de classiques du rythme du balafon, aux auteurs souvent inconnus, sources d'inspirations possibles pour nos artistes musiciens actuels. Défenseur de la musique et de la danse traditionnelle, Konomba à travers cet ouvrage rend un immense service à différentes communautés du Burkina Faso qui ont le balafon en partage. Plus qu'un instrument, le *balan* constitue un élément identitaire capital. Le préfacier Lazare Ki-Zerbo ne s'est pas trompé lorsqu'il écrit : « *A l'heure du réchauffement climatique, les ravages innombrables de la guerre et de la violence aveugle, la brutalité d'un capitalisme débridé, défigure le monde, Konomba, à même les nœuds qui assurent la solidité du châssis du bon balafon, nous dévoile peut-être des choses aussi simples qu'importantes pour refonder et réanchanter le monde mondialisé d'aujourd'hui. Ces nœuds sont les ponts à établir entre la brousse et la ville ; entre la culture et la nature ; entre la science, la technologie et l'art ; entre la musique et la danse ; entre la musique et la ville ; entre l'héritage des savoirs ancestraux et l'invention du futur, entre les combattants pour la liberté d'hier et d'aujourd'hui*. » En ces moments de la fête du cinéma africain, il faut rappeler que Konomba a fait la musique de nombreux films dont *Buud yam* (Gaston Kaboré) l'Etalon de Yennenga du FESPACO 1997. A bon entendeur…bonne lecture !

Ludovic O KIBORA

Ministère de la Fonction Publique

Des doutes sur un projet de recrutement

Depuis le 15 mars 2017, le syndicat national des gestionnaires de ressources humaines (SYNAGRH) du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale est en mouvement d'humeur. Après un sit-in de 72 heures, une série de grèves est annoncée du 5 au 7 avril et du 10 au 14 avril 2017. Parmi les revendications de la corporation, le retrait d'une circulaire sur les conditions d'examen et de sélection des dossiers de recrutement sur mesures nouvelles ordinaires.

« *C'est une manœuvre du gouvernement en place, du ministère de la fonction publique et les différents départements ministériels pour avaliser ou entériner des recrutements qui vont se faire sur dossier pour privilégier les militants, les bons petits des Roch, de Salif et Simon dans notre fonction publique administrative* », s'offusque le secrétaire général du SYNAGRH, Souleymane Zoromé. Tout est partie d'une circule du ministre de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, Pengdwendé Clément Sawadogo, avec la mention « **TRES URGENT** ». Cette circulaire, datée du 13 mars 2017, donne les conditions d'examen et de sélection des dossiers de recrutement sur mesures nouvelles ordinaires. La loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat dispose en son article 21 que l'accès aux emplois de fonctionnaires se fait par concours direct professionnel ou par sélection sur dossier, soit par examen professionnel sanctionné par un diplôme ou un titre exigé pour l'emploi postulé. C'est partant de cette loi que la circulaire a été élaborée « *pour servir de boussole* », selon ledit document, dans le processus d'examen et de sélection des dossiers. Elle prévoit la mise en place d'une commission d'examen et de sélection des dossiers, composée du secrétaire général du ministère ou de l'institution (le président de la commission), du responsable en charge des ressources humaines du ministère ou de l'institution (les rapporteurs ou secrétaires), du directeur de cabinet du ministère ou de l'institution et le conseiller technique, un chargé de mission ou tout autre cadre de la structure, désigné par le ministre ou le président de l'institution (ces derniers figurent dans la commission en tant que membres).

Recul du « principe d'égalité et d'impartialité d'accès à l'emploi »

La circulaire précise que les emplois éligibles sont des emplois interministériels. Ces emplois sont celui de chauffeur, d'agent de liaison, de bureau, de reprographe, de secrétaire (niveaux CAP, BEP, BAC G1, DUT, BTS), d'attaché en études et analyses, de conseiller en études et analyses dont les options sont à préciser. Sauf que cette mesure, de l'avis du syndicat, n'est qu'*un recul du « principe d'égalité et d'impartialité d'accès à l'emploi* ». Pour Souleymane Zoromé, cette circulaire pose problème à plus d'un titre. D'abord le caractère « très urgent », de son avis n'est qu'un prétexte pour intégrer les protégés de certaines personnalités à la fonction publique. Sinon, comment peut-on parler d'urgence alors que des concours sur mesures nouvelles viennent d'être organisés en décembre 2016 et pendant que les lauréats ne sont pas encore intégrés on veut en recruter encore? En plus, à en croire le syndicat, le projet des concours de 2017 est presque fini et doit être transmis au conseil des ministres bientôt pour être validé. Le syndicat récrimine également la commission d'examen et de sélection des dossiers. Son Secrétaire général la qualifie d'incompétente parce que les personnes qui la composent n'ont aucune compétence en la matière. Il dénonce aussi l'absence d'un test écrit ou pratique pour les candidats. Il exprime en outre des craintes quant à la large diffusion de l'information afin de permettre à tous ceux qui veulent postuler de le faire. Souleymane Zoromé pense qu'« *il faut permettre à tous les Burkinabè d'avoir accès à l'emploi de la fonction publique à travers des concours ouverts avec des conditions d'ouverture, de candidature et d'examen transparentes et impartiales*». Contacté dans le cadre de cet article, nous n'en saurons pas plus au ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale sur les contours de la circulaire contestée. Joint au téléphone, Francis Paré directeur général de la Fonction publique qui était en déplacement sur Koudougou se refuse à commenter la circulaire sans l'autorisation du ministre. La raison est que c'est ce dernier lui-même qui en est le signataire ■

Wend-Tin Basile SAM

REMERCIEMENTS

« Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. » **Apocalypse 14 :13**

Sa Majesté le Mogho naaba Baongo,
Le naaba Tanga de Zoungou, le Nakom-naaba de Zoungou,
Le naba Yemdé de Bougré, le Kolomkobnaba de Rakongo
Les grandes familles GANEMTORE, KAGAMBEGA, OUEDRAOGO, KABORE, PAMTABA, TAONDYANDE et KIEMTORE à Zoungou, Zorgho, Pouytenga, Bougré, Boulsa, Kombissiri, Ouagadougou et Mali

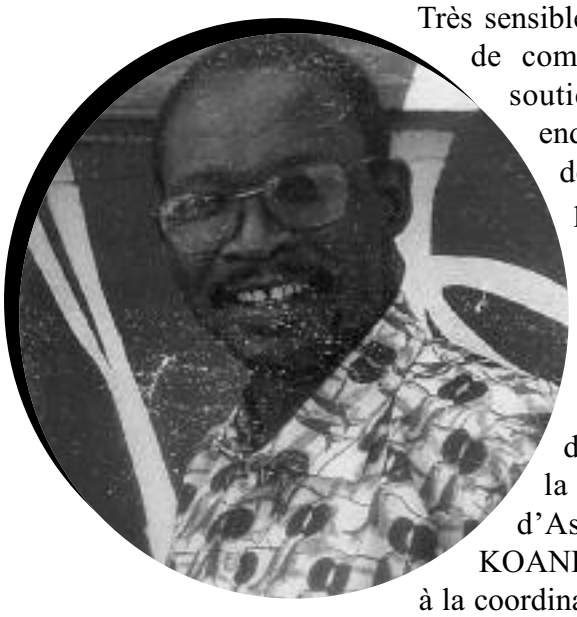

Très sensibles aux nombreuses marques de compassion, d'affection et de soutiens multiformes à leur endroit lors du décès le 19 mars de leurs fils, frère, époux, père et grand-père

GANEMTORE
Limyan Aloys

expriment leurs sentiments de reconnaissance au Curé de la paroisse Saint François d'Assise, à l'Abbé Hyacinthe KOANDA de la paroisse de Saaba, à la coordination Saint Paul, à la chorale Sainte Véronique, à la CCB Sainte Monique, à toute la presse écrite, aux amis et collègues du défunt, à l'Association des vendeurs de journaux et livres du Burkina, aux voisins et aux jeunes du quartier.
Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont témoigné leurs compassions à la famille éplorée, et dont les noms n'ont pu être cités dans ce communiqué.

Que Dieu vous bénisse et vous rende au centuple de vos bienfaits !

Formations spécialisées en TIC

***Session de Mars 2017 ***

Yam-Pukri, 20 ans au service des TIC

Introduction au E-business (27 au 30 mars, 15H30 -18H-30)

- Comment choisir son projet de e-business
- Création de votre plateforme
- Achats et ventes sur Internet
- Éléments de sécurisation
- Stratégie de communication/marketing de votre produit

Introduction au logiciel SPSS (29 au 31 Mars ,15h30-18h30)

- Masque de saisie
- Analyse des données
- Présentation et manipulation des résultats

Suivi-évaluation de projets (28 au 31 Mars, 8h30-15h30)

- -Techniques de conception et planification de projets
- -Technique de conception d'un dispositif de suivi-évaluation
- -Techniques de collecte et traitement de données
- -Introduction à l'évaluation d'impact.

Création de site web (29 au 31 Mars, 15H30 à 18H30)

- Internet et web
- Site statique et site dynamique
- Outils de création de site web

Sécurité informatique (29 au 31 Mars, 15H30 à 18H30)

- Les systèmes d'informations (SI)
- La gestion de la Sécurité des Systèmes d'information
- Sécurité des réseaux
- Sécurité mobile
- Logiciels libres

Montage Vidéos (29 au 31 Mars, 15H30 à 18H30)

- Capture d'images
- Initiation au montage avec adobe première

Frais de participation: 30 000FCFA/ module,
40 000FCFA pour le module Suivi-évaluation des projets

Contacts: 25 37 39 74 / 70 02 81 74

Lieu centre de formation Yam-Pukri à Kalgodin

NB : veuillez apporter un ordinateur

Construction de logements à Bassinko et Zaca

L'Inde rafle la mise à ses conditions exclusives

Par Basidou KINDA

Au cours de son Conseil des ministres du 15 mars dernier, le gouvernement a adopté un rapport relatif à l'appel d'offres ouvert international pour les travaux de construction de vingt (20) immeubles R+3 et de sept cent soixante (760) logements pavillonnaires empreints de technologie indienne dans la Cité de l'Amitié Inde/Burkina sis à Bassinko et à la ZACA. Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à l'entreprise indienne PIONEER FABRICATORS (P) LTD pour un montant de 10 572 500 000 FCFA hors taxes, hors douane. C'est la condition exclusive pour bénéficier du prêt indien !.

DR

Modèle d'immeuble à construire sur le site de Zaca

En réalité, il s'agit d'un vieux projet datant de 2012. Tout le problème réside dans l'accord de ligne de crédits signé le 18 janvier 2013 entre le gouvernement burkinabè représenté par Lucien Marie Noel Bembamba, ministre de l'économie et des finances d'alors et Export-Import Bank of India (Exim Bank) représenté par Amit Kumar. Entre les deux parties, il est convenu de l'octroi d'un crédit de 22 500 000 dollars soit 11,25 milliards de fcfa au Burkina Faso. Le taux d'intérêt est fixé à 1,75%. Le crédit est remboursable sur 20 ans.

Mais en parcourant le protocole d'accord, certains passages frappent l'esprit. Définition de termes *:« Biens justifiables » dans le cadre d'un contrat légal signifie tous biens et services, y compris les machines et équipements nécessaires au financement d'un projet de construction de logements sociaux dans le pays de l'Emprunteur* (ici Burkina Faso) *et les services d'expertises qui seront exportés de l'Inde au pays de l'Emprunteur, pouvant faire l'objet d'un accord de financement par Exim Bank en vertu du présent accord ; une partie desdits biens de services, y compris les services d'expertises, d'une valeur d'au moins 75% du prix du coût sera fournie par le vendeur à partir de l'Inde, et les autres 25% des biens et services (autres que les services d'expertise) pourront être achetés hors de l'Inde par le* ***vendeur*** **(**par ce terme, ils entendent vendeur en Inde**)** *aux fins du contrat légal. »*

En terme clair, sur le montant du crédit, 75% restent sur le territoire indien. Autrement dit, plus de 8,4 milliards des 11,25 milliards reviennent à l'Inde à travers biens et services. C'est sans compter avec le remboursement auquel s'ajoute un intérêt de 1,75%.

Au niveau de l'éligibilité du contrat pour le financement sur les ressources du crédit voici ce qui est dit : *« L'Emprunteur s'engage à donner à Exim Bank la confirmation que les marchandises éligibles seront exemptés de toutes sortes de taxes et de droits de quelque nature que ce soit perçues dans le pays de l'Emprunteur, y compris tous les impôts sur les sociétés/taxes personnelles/ taxes sur la valeur ajoutée, les droits d'importation/ de douane (...). »* On l'aura compris. Et cela n'est pas sans indigner. *« Finalement l'Etat gagne quoi ? Les 1000 logements qui seront construits-là ? »* Ainsi s'indigne un agent des finances.

De l'exclusivité accordée aux entreprises indiennes.

C'est bien ce qu'a voulu le protocole d'accord du crédit. Une disposition des directives sur les procédures d'appels d'offre et de passation de marché est stipulée ainsi qu'il suit: *« L'emprunteur* (l'Etat burkinabè ici) *adjugera le marché éligible au vendeur sur la base d'une procédure d'appel d'offre compétitive. L'appel d'offre devrait être limité aux sociétés indiennes inscrites en Inde et ou considérées/créées conformément à la loi en vigueur en Inde. »* Dans le cas ci, un appel a été lancé pour recruter dans un premier temps un consultant chargé d'une mission complète de maîtrise d'ouvrage ou d'architecture. Le consultant a pour mission de réaliser les études architecturales, l'avant-projet sommaire et l'avant-projet détaillé, le dossier de consultation des entreprises ou dossier d'appel d'offre (DAO), suivi-contrôle des travaux de construction, etc. C'est le cabinet Voyants solutions (indien) qui a été retenu. Au départ, ce cabinet a fait un groupement avec un cabinet d'architecture burkinabè, en l'occurrence BATIR. Selon Roger Moyinga, coordonnateur du projet, ils ont conseillé aux architectes indiens de prendre attache avec leurs collègues burkinabè. Ce qui aura été ainsi fait. Le groupement Voyants solutions/ BATIR a donc travaillé ensemble sur le dossier. Selon toute vraisemblance, les offres faites avec les Burkinabè étaient les meilleures. Après étude des offres, il fallait soumettre les résultats au bailleur, Exim Bank pour requérir son avis de non objection, avant publication dans la revue des marchés publics. La réaction de la banque a été sans équivoque: pas question que le nom d'une entreprise burkinabè y figure. Avisé, le ministre Barry en son temps suggère qu'on enlève le nom du cabinet burkinabè et de conduire le dossier avec le seul cabinet indien. Pour les experts en matière de marché public, cela va biaiser l'étude en ce sens qu'il faut désormais mettre de côté la prestation de BATIR. Mais ce n'est pas ce que le ministre voulait entendre. Les experts finiront par s'exécuter conformément au vœu du ministre. Le cabinet BATIR n'a pas jugé bon d'intenter un recours auprès de l'ARCOP pour le *« préjudice »* subi. Enfin, c'est s'il estime qu'il y a préjudice. Ce silence du cabinet n'est pas sans entretenir un sentiment de complicité entre ses responsables et le ministère de l'urbanisme et de l'habitat chez certains concurrents.

La seule chose dont on est sûr c'est que BATIR agit aujourd'hui en sous-traitant avec Voyants solutions et le représente en cas de besoin au Burkina selon Hamadé Ouédraogo, un des responsables de BATIR. En tout, le cabinet indien aura empoché un peu plus de 540 millions fcfa.

Les critères de l'appel d'offre pour le choix de l'entreprise chargée de la construction portaient exclusivement sur les entreprises indiennes. *« (...) la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupement desdites personnes de nationalité indienne agréées exerçant dans le domaine du bâtiment de la catégorie en B4 ou son équivalent en Inde.»* Ce qui a prévalu naturellement à PIONEER FABRICATORS (P) LTD d'être retenue. *« Ce sont les conditions et il fallait s'y conformer »* dit-on au niveau de l'équipe de coordination du projet.

Exim Bank of India il faut le rappeler a été créée en 1982 dans le but *« d'accroître les exportations et d'intégrer le commerce et l'investissement internationaux de l'Inde à sa croissance économique. »* Bénéficier ainsi de sa ligne de crédit c'est accepter que *« 75% minimum des biens et services (y compris les services de consultants) doivent provenir de l'Inde.»* ■

Drôle de manière de faire

Le marché d'appel d'offre international pour le recrutement de l'entreprise chargée de la construction a été lancé en décembre 2015. C'est à l'issue de cette étape que PIONEER FABRICATORS (P) LTD a été retenue. Le Conseil des ministres du 15 mars dernier n'a fait qu'entériner le résultat. En réalité, le montant du crédit ne permettait pas de réaliser 1000 logements. L'équipe de coordination du projet tente alors une négociation. Selon les techniciens des marchés publics quand le marché est lancé il n'est plus possible de faire des réaménagements. Une correspondance a même été adressée au ministre de l'économie et des finances à ce propos. Le ministre a certes reconnu que la démarche est gauche mais il n'a ni ordonné ni refusé. La procédure va donc suivre son cours. La négociation va se faire entre le consultant Voyant Solutions et l'équipe de coordination. Ils vont donc procéder à des ajustements. Puisqu'au départ, l'étude architecturale avait conçu des logements de type un séjour, trois et quatre chambres et une cuisine. Avec les ajustements c'est revenu à un séjour ; une et deux chambres. Les villas sont ainsi extensibles. Cela est désormais laissé à la charge de celui qui prendra la maison ■

@Basidoukinda

Le gouvernement Thiéba s'approprie le projet

Conçu sous Blaise Compaoré, le projet a souffert de beaucoup de péripéties telles que l'insurrection populaire d'octobre 2014, le putsch de septembre 2015. Aujourd'hui, il occupe une place importante dans la politique du président Roch Marc Christian Kaboré dans la mesure où il s'inscrit désormais dans le programme présidentiel de construction des 40 000 logements. Déjà le 4 janvier 2017, le ministre de l'urbanisme et de l'habitat, Maurice Bonanet recevait en audience une délégation de l'entreprise indienne Pioneer Fabricator. Le projet avait été suspendu de janvier 2016 à juillet 2016 pour reprendre en novembre de la même année. Selon certaines informations, ce serait le fait que le ministre Bonanet voulait écarter le coordinateur du projet, Roger Moyinga. Une réunion est convoquée chez le premier ministre Paul Kaba Thiéba. On tente de mettre en cause la manière dont le projet a été mené. Roger Moyinga passe à la barre comme au tribunal. Il défend le projet en déroulant tout le processus et les différentes compétences (autorités, institutions) qui l'ont examiné. Ses arguments auraient mis tout le monde d'accord ■

@Basidoukinda

Elimination du RCK de la Ligue des Champions

Cafouillage généralisé !

DR

Fin de match à Ouaga dans une bagarre généralisée.
Ce cafouillage monstrueux n'annonce pas un bel avenir.

Battu 2-0 à l'aller à Alger, le RCK, le champion en titre du Burkina rêvait d'une «remontada», l'expression du moment. Mais à Ouaga, on a eu droit à une «bastonada» pour utiliser le fruit à l'imagination fertile d'un confrère Zoumana Wonogo. Mais ce n'est pas les Faucons seuls qui ont piqué du bec à Ouaga. Ministre des sports, FBF, presse sportive, supporters burkinabè, chacun y est allé de son cafouillage !

Le RCK était à un match avant d'entrer dans l'histoire. Il suffisait de remonter les deux buts encaissés à Alger en match retour de la Ligue africaine des clubs champions pour s'ouvrir les portes des matchs de pouls ; ce qui allait être une première. Mais ce ne sera pas pour cette fois-ci. Et cette défaite allait passer pour un non-événement tant on est habitué à voir nos clubs recalés dès l'entame des campagnes africaines annuelles. Mais la chute des Faucons à Ouaga alimente *« les Unes »* de la presse sportive, voire au-delà du fait que moult événements ont émaillé ce match. A la fin du match retour, la pelouse du 4 Août a été envahie par des supporters qui ont passé à tabac tout ce qu'ils trouvaient sur leur route. L'arbitre a dû avoir sa vie sauve grâce à ses foulées remarquables (soit dit en passant quand on demande que les arbitres soient de bons coureurs, ce n'est pas pour rien, ça peut sauver). Pris à partie, les Algériens très minoritaires donnaient aussi des coups en recevant. Bref, une situation de bastonnade généralisée. Les forces de sécurités ont chargé et dans la cuvette, l'air manquant, on a eu des cas d'évanouissement. Enfin, une fin de match chaotique que personne n'aime voir dans un stade de foot. La violence sur les stades, il faut la condamner avec la dernière énergie. Et en refusant la violence, nous devons lutter contre tous les facteurs qui militent en faveur. En cela, les journalistes sportifs et leur association ne doivent pas être fiers d'eux-mêmes. Pour cause, le communiqué publié par l'association à la suite du match aller dénonçant le refus de visa aux journalistes burkinabè pour des raisons de délais qui, s'il est justifié par le principe n'a pas rendu service à travers son ton. L'AJSB est dans son bon droit de dénoncer la non-participation de journalistes au match aller pour cause de visa mais de là à demander la réciprocité c'est le pas qu'il ne fallait pas franchir. En effet, l'Algérie a ses textes de loi. La visite de la presse là-bas est encadrée par des textes pris sous l'époque où le pays a engagé la lutte contre le terrorisme et qui sont encore en vigueur. A preuve, quand Manuel Valls, alors premier ministre, visitait ce pays, des journalistes français ont été déclarés persona non grata à Alger. La puissante France a dû se plier à cette décision. Les autorités algériennes ne sont pas prêtes à accueillir tout journaliste sur leur sol. Alors ils ont besoin de faire des enquêtes préalables sur les confrères qui veulent venir chez eux. On peut dénoncer ce dispositif, mais l'Algérie est libre d'organiser la manière de recevoir ses visiteurs. Au Burkina, nous accueillons tout le monde. On n'a même pas besoin de prendre le visa avant d'embarquer dans l'avion. A l'aéroport, le visiteur achète le visa et passe ! En réclamant la réciprocité, l'AJSB livrait, sans savoir les visiteurs algériens à la vindicte populaire. Car les autorités burkinabè, ne disposent d'aucune loi sur laquelle s'appuyer pour fermer les frontières aux journalistes algériens. Et le public s'est dit puisse que les autorités politiques ne peuvent pas venger nos journalistes en laissant venir la presse algérienne, nous allons prendre nos responsabilités.

Le ministère hors décor

En plus du communiqué de l'AJSB, le Burkinabè est mémoratif qu'en 2013, les Etalons ont été spoliés en terre algérienne. Ç'en était donc de trop. Partant, les autorités sportives auraient dû anticiper et classer ce match à très haut risque. Il se devait d'être organisé dans les mêmes conditions que les matchs FIFA, accès motorisé interdit à moins de 500 m, fouille corporelle avant l'accès au stade, augmentation des effectifs des forces de l'ordre et infiltration du public par des gendarmes ou civils en civil…Ce dispositif aurait pu permettre d'éviter la situation qu'on a connue. Mais non, le stade était ouvert à qui veut quel que soit votre équipement. Conséquence, le public a pu envahir le terrain comme un jeu d'enfants. Non content de n'avoir pas su anticiper, le ministère des sports va se montrer très mal inspiré dans la gestion de l'après bagarre. En se fendant dans un communiqué du genre *« Algérie pardon, le Burkina a eu tort »*, on a fini de balayer le peu de dignité qui nous restait. En matière de diplomatie, c'est connu, quand la prise de parole dévalorise, le silence est de mise. Nous savons que l'Algérie est une puissance à des années lumières du Burkina. Mais si des Burkinabè peuvent souffrir en toute impunité sur le sol algérien sans que Alger ne *« pipe »* mot il n'y a pas de raison que nous rampons parce que des Algériens ont été touchés par des escarmouches chez nous. La diplomatie pouvait se faire autrement, dans le secret des chancelleries. Mais afficher au grand jour notre genou-flexion est totalement abject. L'Ambassade d'Algérie pouvait aussi dire ses regrets de voir que des Burkinabè, journalistes soient-ils, ne puissent pas aller pour une mission que l'Etat leur a confiée. Mieux, un jeune confère, Lassina Sawadogo de la RTB l'a publié sur les réseaux sociaux, Alger n'a pas demandé pardon quand, en 2013 les Etalons ont été victimes de moult traitements dégradants et inhumains en déplacement là-bas. Pourquoi, Ouaga s'est-elle empressée de le faire ? Il est connu que l'axe Alger-Ouaga est déjà mis en mal suite au réchauffement des relations entre le Burkina et le Maroc. Mais ce n'est pas en utilisant la technique de la diplomatie par le ramollissement que nous parviendrons.

La FBF mal inspirée

Les incidents de Ouaga vont faire l'objet d'une décision de la CAF. Il ne faut pas se leurrer, la sanction va tomber. De quelle nature sera-t-elle ? Nous craignons qu'elle ne soit dans toute sa rigueur. Car la situation tombe mal. Elle intervient à la veille des élections de la CAF où notre pays s'est retrouvé aligné du côté des perdants. Le Burkina, selon des sources concordantes serait jusqu'au bout de l'élection au sein du dernier bastion fidèle au désormais ex-président grabataire, Issa Hayatou. Le nouveau président de la CAF, Ahmad Ahmad aurait même fait une virée au Burkina pour inverser la courbe à sa faveur sans succès. Et notre pays a fini par *« être rangé »* parmi les inconditionnels du président sortant. Et quand Infantino, le président de la FIFA et ennemi juré de Issa Hayatou a pris son bâton de pèlerin pour tourner en Afrique et piocher des voix pour le Malgache, il a royalement contourné le Burkina. Le président de la FIFA a sillonné l'Afrique de l'Ouest, le Niger, le Mali, le Togo, le Ghana…mais il a soigneusement évité Ouagadougou. Le fait n'est pas banal. L'ami de mon ennemi est mon ennemi. Va-t-on traité le Burkina comme telle ? On sait que le président Infantino est très revanchard. Il a puni Hayatou qui lui a refusé son soutien alors qu'il était candidat à la FIFA. Son protégé va-t-il avoir les mêmes rapports de vengeances avec *« les courtisans de la cour de Hayatou »* ? Il faut le craindre. Mieux, nous pensons même que ce match RCK-USM d'Alger a déjà annoncé les couleurs. Ils sont nombreux à décrier les décisions de l'arbitre du match. Un pénalty non sifflé, un temps additionnel volontairement raccourci, des Algériens qui toisaient l'arbitre en toute impunité. En général, les arbitres ne briment pas les équipes qui jouent à domicile. Pourquoi celui-ci n'a pas eu le même comportement ? En temps normal ce match n'était pas géré par l'administration nouvelle de la CAF. Il a été programmé avant l'élection d'Ahmad. Et ce sont des *« sifflets maliens »* qui devaient venir l'officier. Mais entre-temps, la FIFA a suspendu le Mali alors une autre désignation d'arbitres a été faite par des hommes du nouvel homme fort de la CAF. Des consignes ont-ils été donnés ? Rien ne le prouve. Ce que nous savons, si le président Ahmad veut faire payer le colonel Sangaré, la recette est connue, il suffit de l'aider à ne faire que de mauvais résultats et il sera chassé de la FBF. Et pour avoir un homme, c'est un pays entier qui sera sanctionné. Nous ne savons pas si on en est là. Mais si tel était le cas, les incidents de Ouaga tombent mal.

La faute du RCK et des supporters

Ce match aurait pu avoir une fin qui éviterait la situation actuelle. Mais là, la courte victoire du RCK rend fautifs les joueurs et leur encadrement. Nous sommes d'autant plus amers que les Faucons ont évolué avec une supériorité numérique pendant 1 heure suite l'expulsion d'un Algérien. Jouer à 11 contre 10 pendant tout ce long temps et ne pas réussir à remonter deux buts s'appelle *« louper une aubaine »*. En loupant une bonne occasion, on s'est retrouvé face à une fin houleuse de match. A ce sujet, nous pensons que le supporter burkinabè s'est engagé dans un domaine qui n'est pas le sein. Le hooliganisme n'est pas notre apanage. Il y a des pays qui sont champions en la matière. En 2013, des supporters se sont mobilisés toute la nuit pour chanter sous la fenêtre des Etalons afin de troubler leur sommeil. Au Burkina, aucun supporter n'est capable d'un tel exploit. Lors du match aller RCK et USMA, on a décidé d'inonder d'eau la surface du portier burkinabè lors de la 2e mi-temps afin de l'aider à ne pas avoir de bons appuis. De retour à Ouaga, on a confié la même tâche à un enfant. Une gifle algérienne l'a fait renoncer à sa mission sans qu'un Burkinabè ne vienne au secours de l'enfant. Bien que jouant à l'extérieur, les Algériens se sont donné le luxe de passer le cordon de sécurité pour aller jusqu'aux vestiaires des arbitres pour leur tenir des propos menaçant. Là encore les Burkinabè sont restés passifs. La culture de pourrir l'environnement du match d'un adversaire n'est pas notre dada. Et vouloir copier l'adversaire serait la plus grosse erreur. Nous serons toujours en retard d'un geste si nous voulons singer comme un singe. Peu importe la réaction de la CAF. Peu importe l'applaventrisme du ministère des sports. Les Algériens vont nous rendre la pièce de cette monnaie. Lors du séjour des Etalons en 2013, on a pu réaliser la violence que les hooligans peuvent créer là-bas autour d'un match de foot. Et que le pouvoir public le veuille ou pas. On se souvient qu'en ce fameux match de qualification à la coupe du monde en 2013, le gouvernement avait, comme dans un aveu d'impuissance déconseiller les supporters burkinabè de faire le déplacement d'Alger car n'étant pas en mesure d'assurer leur sécurité. Incontestablement, cette bagarre va nous desservir, il fallait l'éviter ■

J J Traoré